7JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

N° 5069

99e Année
16/17 avril 2021
Prix : 1,60 €
7jours.fr

ÉRIC DUPOND-MORETTI
1re visite officielle à Rennes

PORT DE SAINT-MALO
Point sur les chantiers en cours

RENNES ENCHÈRES
L'art aux enchères à la cote

Littoral **bretillien**
Saint-Malo-Dinard-Cancale...

TRÈS CHÈRE RÉSIDENCE SECONDAIRE

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

© Studio Cyrille

Marco Polo.
Vivez vos envies de voyages.

Réservez
votre essai.

ETOILE PRO
Van ProCenter

60 rue de la Rigourdière - 35510 Cesson Sévigné - 02 99 83 77 83
Les Sept Pertuis - Rue de la Grassinais - 35400 Saint-Malo - 02 99 81 77 78
www.bpmgroup.fr

Mercedes-Benz

Consommations du Marco Polo (cycle mixte en l/100km) : de 7,5 à 8,6 (WLTP). Émissions de CO2 (mixte en g/km) : de 197 à 224 (WLTP). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Mercedes-Benz : marques déposées de Daimler AG, Stuttgart, Allemagne. Mercedes-Benz France, SAS au capital de 75 516 000 € - 7 avenue Nicéphore Niépce, 78180 Montigny-le-Bretonneux. RCS Versailles 622 044 287.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.
Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr

Finances publiques · Assurance Maladie · Assurance Retraite · Agence nationale des titres sécurisés · pôle emploi · La Poste · msa santé famille retraite services · point justice

SOMMAIRE

Actualité p/04

- 1re visite officielle d'Éric Dupond-Moretti à Rennes
- Carnets
- Brèves
- ENA : à propos des pères fondateurs

Focus p/10

- Très chère résidence secondaire

Économie p/17

- Point sur la transformation du port de Saint-Malo
- Prox'cycle, un service de proximité
- L'UMIH et l'UPSE nouent un partenariat
- 6 lauréats à l'appel à candidatures « Innovation vertueuse »
- 5es Assises de la Construction

Art de vivre p/23

- L'art aux enchères à la cote !

Annonces légales p/24

7 JOURS – Les petites affiches de Bretagne, N° 5069 - ÉDITÉ PAR « 7 Jours » - SAS au capital de 54 000 € - **SIÈGE SOCIAL :** 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES - **TÉL.** 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr - **E-MAIL :** contact@7jours.fr - **ADRESSE POSTALE :** BP 80338 – 35103 RENNES Cedex 3. PRÉSIDENT HONORAIRE : Jean-Jacques BRÉE - **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Guillaume LALAU - **DIRECTRICE :** Nadine RAFFIN – **RÉDACTRICE EN CHEF :** Laora MAUDIEU **RÉDACTION :** Karine BARBÉ - redaction@7jours.fr – **DIRECTION ARTISTIQUE** : David PEYS **MAQUETTISTE :** Steven ISRAËL - **RESPONSABLE ANNONCES LÉGALES** : Nadine RAFFIN **COMMERCIAL PUBLICITÉ :** William CONNAN (0763166276) - **ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS :** Angélique AUBRY et Audrey-Maud GILLET - annoncelegale@7jours.fr - N° CPPAP 0226 I 83943 - RCS Rennes 589 200 344 - **IMPRESSION** : Corlet Roto 53300 Ambrières -Les-Vallées - Dépôt légal à parution - **HEBDOMADAIRE :** Parution le vendredi/samedi - **PRIX DE VENTE UNITAIRE :** 1,60 € - **ABONNEMENT 1 AN :** 55 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.

PEFC 10-31-1510 / Certifié PEFC / pefc-france.org

16e semaine de l'année

Mardi 20 : premier quartier de lune.

Le dicton météo

« Tel temps à la Saint Anselme, tel temps pendant une semaine. »

Fêtes à souhaiter

Le 17, Anicet ; le 18, Parfait ; le 19, Emma, Werner ; le 20, Odette ; le 21, Anselme ; le 22, Alexandre ; le 23, Georges, Youri.

Un an déjà

Le 17 avril, au moins 24 personnes, majoritairement des enfants, décèdent dans des inondations provoquées par des pluies diluviennes à Uvira (Sud-Kivu) dans l'est de la République démocratique du Congo. Le 18 avril, plus de 2 250 000 cas de personnes infectées par le coronavirus sont officiellement déclarés dans le monde. Le 20 avril, pour la première fois de l'histoire, le cours du baril de pétrole américain est négatif. Au soir du 20 avril, il atteint les -33.75 dollars, soit une baisse de -284 %. Le 22 avril, le Liban légalise le cannabis médical, devenant le premier pays arabe à prendre cette décision. - Le 22 avril, au Soudan, le Conseil de souveraineté et le Conseil des ministres inscrivent les mutilations génitales féminines comme crime passible de 3 ans de prison dans le code pénal.

Les tablettes de l'histoire

Le 17 avril 1975, au Cambodge, les Khmers rouges entrent à Phnom Penh. Le 19 avril 1906, le chimiste et physicien français Pierre Curie glisse sur la chaussée mouillée et meurt écrasé par un camion. – Le 21 avril 2010, décès de Juan Antonio Samaranch, qui fut président du Comité International Olympique de 1980 à 2001. – Le 22 avril 1991, la société Intel lance le processeur mathématique 486, qui sera le prédécesseur du désormais célèbre «*Pentium*». - Le 23 avril 1968, le CIO exclut l'Afrique du Sud des Jeux olympiques de Mexico, marquant ainsi son opposition au régime de l'apartheid.

Le truc de la semaine

Si un CD-rom est rayé et que votre ordinateur ne peut plus le lire, essayez en dernier recours de récupérer sa surface en la frottant délicatement à l'aide de produit habituellement utilisé pour lustrer les voitures.

L'esprit du monde

« Eduquer, ce n'est pas remplir des vases, mais c'est allumer des feux ».
Montaigne

Déplacement ministériel

1re visite officielle d'Éric Dupond-Moretti à Rennes

Par Karine Barbé

Vendredi 9 avril, le ministre de Justice s'est déplacé à Rennes. L'occasion pour le président du tribunal de commerce de lui remettre une note *« pour améliorer la prévention des entreprises en difficulté »*.

©7J-KB

Le garde des Sceaux est arrivé au tribunal judiciaire de Rennes, accueilli par le procureur Philippe Astruc et le président du tribunal judiciaire, Ollivier Joulin. Pour sa première visite en tant que ministre dans la capitale brétilienne, Éric Dupond-Moretti n'a pas manqué d'exprimer sa *« fierté »* et sa *« gratitude »* aux magistrats, agents, et greffiers. *« La justice fonctionne. Il y a des audiences et les mesures sanitaires qui ont été prises ont protégé notre personnel de l'épidémie puisque moins de 1% a été affecté par la Covid »*, a-t-il déclaré. Le ministre a profité de sa visite pour rencontrer le personnel contractuel récemment recruté.

Le président du tribunal de commerce **soumet des propositions** pour améliorer **la prévention des entreprises**.

Le président du Tribunal de Commerce de Rennes, François Flaud, remet une note au minitre de la Justice Éric Dupond-Morreti.

Présent lors de la visite du garde des Sceaux, François Flaud, président du tribunal de commerce de Rennes en a profité pour remettre ses souhaits au ministre. *« Nous devons amplifier notre action de prévention pour qu'il y ait le moins de dégâts lors de la réouverture »*, *« son combat »*, confie-t-il. *« J'ai transmis au ministre des pistes de réflexion pour que les entreprises en difficulté soient plus rapidement prises en charge par le tribunal de commerce et ainsi accroitre leur chance d'être sauvées. »*

Pour le président du tribunal de commerce, experts-comptables, mais aussi banques, CCI, CMA, Union patronale… devraient bénéficier d'un *« droit d'information »*.

Ce droit leur permettrait, avec l'accord de leurs ressortissants, d'alerter le tribunal des difficultés, dès l'apparition des premiers signes laissant craindre une défaillance. *« Il faut travailler en réseau avec les acteurs accompagnant les entreprises au quotidien afin qu'ils nous remontent les difficultés. Nous avons les moyens d'aider les entreprises, si elles se manifestent à temps. En 2020, 100 mandats Ad Hoc ont débouché sur 100 conciliations sauvant 2 200 employés. Je souhaite que le tribunal de commerce ne soit plus simplement un lieu de sanction, mais un lieu de rebond et d'espoir »*, indique François Flaud. *« J'attends du ministre de la Justice qu'il fasse de l'Ille-et-Vilaine un territoire d'expérimentation sur le sujet »*.

Le ministre de la Justice a confirmé *« qu'il regarderait les propositions avec beaucoup d'attention »*.

Frédéric Laurent à gauche, Alexandre André à droite

Groupe Cap Transactions

Frédéric **LAURENT** et Alexandre **ANDRÉ** nouveaux co-dirigeants

Depuis le 1er avril dernier, Frédéric Laurent et Alexandre André, déjà associés dans certaines filiales du groupe depuis plusieurs années, sont les nouveaux co-dirigeants du Groupe Cap Transactions, spécialiste de l'immobilier professionnel. Ils prennent ainsi la relève de Christophe Le Bars et Jean-Marc Beurel.

Depuis quelques années, le groupe se distingue grâce à la montée en puissance de son activité dédiée à la transaction de bureaux et locaux d'activités. *« Cela fait près de dix ans que nous sommes investis dans l'activité du groupe et que nous y sommes associés. Quand les fondateurs nous ont proposé de reprendre entièrement le groupe, nous avons trouvé le projet ambitieux et à la fois naturel »*, souligne Frédéric Laurent.

« Nous avons élargi, au sein du groupe, notre offre de services en proposant à nos clients une offre de courtage, la gestion de leurs biens et des solutions en matière de communication. De plus, beaucoup de projets sont en marche afin de répondre aux nouvelles attentes : avec sans doute un peu plus de modernité et des outils performants au service de notre activité. Le marché immobilier évolue et nous avons pour objectif de participer à son essor », conclut Alexandre André.

Le Groupe Cap Transactions se dotera d'une nouvelle image et d'équipes renforcées pour répondre à une activité en hausse malgré la crise.

1

Kermarrec construit une résidence communautaire

Kermarrec Promotion érige, au cœur de Rennes, une nouvelle résidence communautaire à destination des étudiants. Les espaces communs s'étendent sur 126 m² au rez-de-chaussée de la résidence et les 29 logements, du T1 au T3 sont répartis sur 6 étages. Le concept communautaire pensé par le promoteur immobilier breton s'articule autour de la convivialité avec des espaces de co-living : espace de restauration avec cuisine équipée pour des repas conviviaux, espaces de détente et d'échanges (salon TV), et une salle de co-working propice à l'entraide. Le concept décline aussi un réseau social interne et la présence d'un community manager pour proposer des activités et animer la vie de la résidence.

©DR

©DR

2

130 000 euros pour soutenir la recherche en Bretagne

La Fondation d'entreprise Grand Ouest vient de lancer la troisième édition de son appel à projets annuel dédié à la recherche et débloque une enveloppe de 130 000 euros. Cette année, elle souhaite porter une attention particulière aux projets portant sur la recherche médicale issue des établissements publics ainsi que les travaux liés aux transitions sociétales (isolement/ distanciation sociale accentués par la crise du Covid-19) ou environnementales. Chercheurs, étudiants ou doctorants d'établissements publics en Bretagne peuvent candidater à cet appel à projets, ouvert du 1er avril au 31 mai 2021, sur le site de la Fondation Grand Ouest.

3

Glimps lève 6 millions d'euros

L'entreprise basée à Cesson-Sévigné est reconnue pour son approche particulièrement innovante de détection des logiciels malveillants et d'analyse des codes informatiques. Lancée en 2019 par quatre ingénieurs anciens cadres de la Direction Générale de l'Armement, la jeune pousse de la cybersécurité boucle ainsi un tour de table record pour une startup d'à peine 18 mois. Une dizaine d'embauches sont prévues en 2021 et plus d'une centaine dans les 4 années à venir.

©DR

4 Réanimation : une formation immersive

Face à la tension des services de réanimation, le groupe Vivalto Santé et la startup rennaise Simango se mobilisent en cocréant une formation immersive en réalité virtuelle. La formation Réa'gir est destinée à préparer les soignants à devenir des auxiliaires pour venir en soutien des équipes dans les services de réanimation. Ce défi technologique a été réalisé en 2 semaines pour une mise à disposition immédiate auprès de tous les établissements de santé disposant d'un service de réanimation.

©DR

©DR

5 Embauche des saisonniers d'été

Selon une information de la radio RTL, Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, appelle les employeurs à *« embaucher les saisonniers auxquels ils font appel tous les ans, et de les placer en activité partielle le temps que la saison démarre »*. Cette information apporte une clarification attendue par les professionnels saisonniers d'été. En effet, dans un courrier paritaire envoyé à la ministre le 30 mars dernier, l'UMIH alertait sur le dilemme dans lequel se trouvaient les chefs d'entreprise, de devoir constituer les équipes pour assurer la saison d'été tout en ignorant quand celle-ci démarrera et dans quelles conditions elle pourra se dérouler.

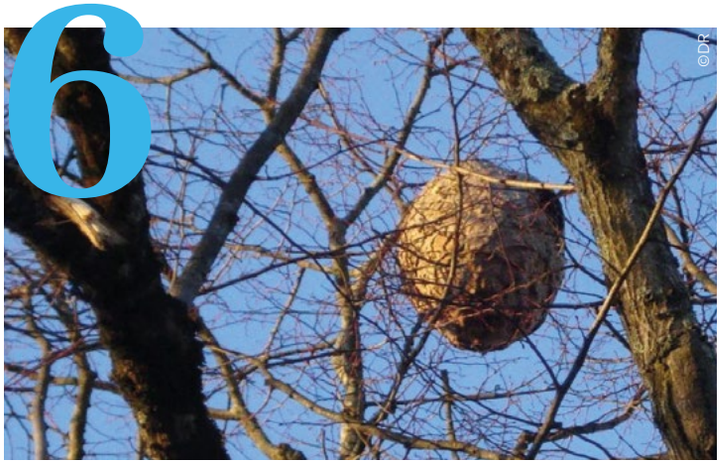
©DR

6 Nids de frelons asiatiques

La Ville de Rennes prend leur destruction en charge. Avec le retour des beaux jours, la Ville de Rennes relance son plan de lutte contre les frelons asiatiques. En cas de constatation de la présence d'un nid, les habitants sont invités à contacter RenCitéZen via la plateforme téléphonique au 02 23 62 25 25 ou l'application numérique sur le site metropole.rennes.fr. Si la présence d'un nid de frelons asiatiques est confirmée, Hynéra Environnement, société mandatée par la Ville interviendra gratuitement au domicile concerné pour détruire les nids de ces insectes nuisibles dont les piqûres sont douloureuses et parfois dangereuses.

Enseignement

ENA : à propos des pères fondateurs...

Par Me Michel Poignard,
docteur en Droit, avocat honoraire et chargé d'enseignements

©DR

Le jeudi 8 avril, le Chef de l'État a annoncé la suppression de l'École Nationale d'Administration et son remplacement par un Institut du service public. Ena, énarques, énarchie : autant de marques singulièrement à la fois admirées et décriées.

Autant de symboles véhiculés à l'envi *« de la coupure entre le peuple et ses élites »*, *« d'une suffisance distancieuse parisianiste »*, *« d'une technocratie hors sol prospérant dans l'entre-soi »*.

À l'évidence, la célèbre école de la rue des Saints-Pères délocalisée, par Edith Cresson, à Strasbourg, en 1991, mérite plus d'indulgence quant à la globalité de son appréciation et de son efficience.

©DR

75 ans après sa création, certains aspects de son dévoiement justifient sans conteste un recadrage sans pouvoir gommer une histoire marquée du sceau de nobles intentions et réussites : participer activement à la modernisation de l'État, démocratiser ses modes de recrutement pour ne pas laisser en vœu pieux le principe posé par l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 : *« tous les citoyens sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents »*.

Ministre de l'Instruction Publique, Hippolyte Carnot ouvre une lignée républicaine attachée à de tels objectifs. Le décret du 8 mars 1848 crée une École d'Administration ayant précisément pour vocation d'échapper au recrutement par cooptation, de professionnaliser les corps d'Administrateurs et d'accompagner le processus de démocratisation. L'École n'aura qu'une vie éphémère pour être dissoute en août 1849.

Jules Ferry, en 1881, relancera sans succès un projet comportant notamment la nationalisation de l'École Libre des Sciences Politiques mise sur les fonts baptismaux par Emile Boutmy, en 1871. Sous la houlette de Jean Zay, ministre de l'Éducation Nationale (1936-1939), le Gouvernement Blum fait voter, le 27 janvier 1938, par la Chambre des Députés, un projet de loi autorisant la création d'une École Nationale d'Administration. Le texte entend afficher des mobiles de fond : supprimer les inégalités d'origine sociale en établissant une sélection d'entrée par le seul mérite, ouvrir le recrutement des hauts fonctionnaires, accroitre la compétence des futurs serviteurs de l'État. La survenance de la Seconde Guerre mondiale met un terme à l'élan réformateur.

« Carnot, Zay, Debré : **un même fil rouge républicain** »

L'esprit visionnaire de 1945

La Libération marque le souci de combiner reconstruction, modernisation et démocratisation de l'appareil d'État. C'est l'esprit guidant l'ordonnance du 9 octobre 1945 du Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF) voulue par le Général de Gaulle, préparée par Michel Debré et présentée par le ministre d'État Jules Jeanneney et le ministre de l'Éducation Nationale René Capitant ; le premier aura été président du Sénat (1932-1940) disciple de Clemenceau, le second, professeur de droit public, futur inspirateur de la Constitution de 1958 et chantre de la société de gestion participative.

Cette ordonnance porte création d'une École Nationale d'Administration ouverte aux femmes (article 5), d'Instituts d'Etudes Politiques (IEP) en province, d'un Centre des hautes études administratives, d'un statut d'Administrateurs civils, d'une Direction de la fonction publique et d'un Conseil permanent de l'Administration civile.

« Modernisation et **démocratisation de l'État** : un binôme indissociable »

L'exposé des motifs s'avère explicite sur les buts poursuivis : *« les mesures réalisées ou amorcées par la présente ordonnance ne sont qu'une première étape sur la longue route qui mènera à une réforme administrative complète. Elles la conditionnent. Elles sont à la base d'une rénovation des méthodes administratives de la France et d'une conception saine du service de l'État »*.

L'ordonnance fondatrice ambitionne cumulativement d'unifier les modes de recrutement pour rompre avec un système où chaque Administration organisait le recrutement et la carrière de ses agents, où l'École Libre des Sciences Politiques *« n'est guère accessible qu'à des étudiants aisés résidant à Paris »* et de conférer à la nouvelle ENA *« une tâche de pourvoir aux emplois de début des corps de hauts fonctionnaires comme établissement d'application »*.

Relativement aux IEP de province créés, l'exposé des motifs précisait leur vocation *« donner à des étudiants une culture politique ou administrative générale »* tout en indiquant *« pour assurer le caractère démocratique du recrutement, les étudiants inscrits à un institut d'études politiques, qui n'auraient pas les ressources suffisantes pour poursuivre leurs études, pourront obtenir de l'État les moyens nécessaires »*.

Ouverture, consécration de la méritocratie, démocratisation, recherche de la performance des formations, participation à l'œuvre de modernisation de l'État et de ses services centraux ou déconcentrés ont bien animé les pères fondateurs revendiquant une certaine idée de la République.

Par le mécanisme du concours, clientélisme, mécanisme de cooptation, favoritisme, népotisme ont été détrônés.

Reste à poursuivre les efforts pour davantage promouvoir l'égalité des chances et garantir la diversité dans la fonction publique. La devise de l'ENA *« Servir sans s'asservir »* restera d'actualité et l'esprit de 1945 « établissement d'application » pourra trouver comme modèle renforcé au futur Institut du service public (ISP) l'École de Guerre dans sa maquette rénovée de 2011 définissant une formation interarmées des officiers supérieurs des forces armées françaises et des services de la Défense. La piste se trouve ouverte en confortant l'interministérialité puisque l'Institut qui verra le jour en 2022 intègrera un tronc commun à 13 Écoles de service public pour assurer ainsi le même socle de formation aux élèves Administrateurs de l'État.

L'ENA à Strasbourg

Admirée et décriée l'ENA dans sa nouvelle mutation attendue ne pourra manquer d'accompagner utilement le renouveau de l'État, de continuer à servir la République et de pérenniser l'action démocratique déterminée de ses illustres fondateurs de 1848, de 1938 et de 1945.

Les réquisitoires sous forme de clichés sur prétendument *« un symbole inégalitaire »* et un mode de recrutement français *« des élites »* méritent, à travers l'éclairage historique, d'être largement nuancés.

Très chère

résidence secondaire

La résidence secondaire séduit toujours plus d'acquéreurs, en augmentation de 60 % sur les 40 dernières années. Un marché dopé par la raréfaction des biens disponibles à la vente, notamment sur le littoral bretillien. Une maison à Dinard vous coûtera 13 % de plus que l'année dernière et un appartement à Saint-Malo, 11 %. Le profil de l'acquéreur se transforme, avec l'arrivée de télétravailleurs préférant bûcher depuis leur maison de vacances avec à terme l'envie de la transformer en résidence principale.
Rentabiliser son bien ? Il apparaît qu'une majorité de propriétaires sont réfractaires à louer leur résidence secondaire. Il existe toutefois une dérive de la location de courte durée, facilitée par des plateformes types airbnb. Un excès que la ville de Saint-Malo entend réguler grâce à une politique d'encadrement renforcée.

SOMMAIRE

Résidences secondaires :
• Et si vous sautiez le pas ?
• Portrait-robot des acquéreurs
• Saint-Malo veut réguler le marché

©Studio Carlitq

Et si vous sautiez le pas ?

©Studio Carlito

Envie d'acquérir un appartement face à la mer, une maison à la campagne ou une villa les pieds dans l'eau ? Quels sont les critères à retenir pour effectuer un bon investissement ? Comment ne pas surpayer son pied-à-terre ? Quels sont les coûts et charges à prévoir ? Éléments de réponses avec Maître Stéphane Le Jamtel, notaire à la Chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine.

Pourquoi acheter une résidence secondaire ?

Acquérir une résidence secondaire peut répondre à différents objectifs : disposer d'un pied-à-terre dans un lieu apprécié pour réunir sa famille, réaliser un investissement ou encore transmettre un bien à ses descendants. Avec des prix du marché, certes en augmentation, mais toujours accessibles, et des taux d'intérêts de crédits immobiliers historiquement bas, acheter une résidence secondaire représente une réelle opportunité et l'occasion de développer son patrimoine.

10 %, c'est le taux de résidences secondaires en France métropolitaine (13 % en Bretagne et 7 % en Ille-et-Vilaine)

(Source : Insee)

Quel est le profil des acquéreurs ?

Sur le littoral bretillien, 40 % des acquéreurs ont plus de 60 ans. Les Parisiens quant à eux, interviennent dans 15 % des transactions de maisons.

Toutefois, depuis le début de la crise de la Covid et le premier confinement, nous avons constaté une évolution dans les critères de recherche de nombreux acquéreurs.

Avec l'essor du télétravail, la résidence secondaire est devenue un bien encore plus prisé. Il ne s'agit plus de rechercher une maison de vacances, mais une propriété que l'on pourrait appeler de « *semi-principale* ». L'usage évolue et n'est plus aussi occasionnel qu'auparavant puisqu'on peut désormais y passer plusieurs jours par semaine.

En 40 ans, le **nombre de résidences secondaires** a augmenté de 60 %

(Source : Insee)

Quel lieu choisir pour votre résidence secondaire ?

Que vous soyez plus mer que montagne n'est pas le premier critère à prendre en compte pour se lancer dans l'achat de sa résidence secondaire. La distance n'est pas non plus un critère mais c'est bien la durée de trajet pour vous rendre dans votre résidence secondaire que vous devez considérer. Quel que soit le mode de transport que vous utiliserez, il est recommandé de ne pas dépasser une durée de deux heures entre les deux résidences (principale et secondaire).

Les coûts générés par une maison secondaire ne sont pas négligeables et il faut pouvoir amortir cet investissement en profitant régulièrement de votre bien. Choisir un lieu facilement accessible vous permettra de passer des séjours réguliers dans votre logement, week-ends inclus.

La proximité d'une autoroute, d'une gare ou d'un aéroport représente également un plus. Calculez le prix de ces trajets en fonction de la fréquence à laquelle vous souhaitez vous y rendre afin d'évaluer le coût des allers-retours.

L'achat d'une résidence en bord de mer reste une valeur sûre. Attention toutefois à ne pas surpayer votre bien, d'autant plus dans le contexte actuel où la demande est beaucoup plus forte que l'offre. Bien se renseigner sur le marché immobilier du secteur que vous visez est une étape incontournable.

Prix au m² d'appartements anciens sur le littoral bretillien

Ville	Prix au m2	Évolution sur 1 an
Cancale	3170 €	+ 4,0 %
Saint-Malo	3750 €	+ 10,6 %
Dinard	4640 €	+ 19,8 %

Prix des maisons anciennes sur le littoral bretillien

Ville	Prix médian	Évolution sur 1 an
Cancale	295500 €	+ 9,4 %
Saint-Malo	353000 €	-
Dinard	379000 €	+ 13,1 %
Saint-Lunaire	427500 €	+ 13,1 %
Saint-Briac-sur-Mer	432500 €	-

Appartement ou maison, que choisir ?

Que ce soit l'appartement ou la maison, les deux présentent des avantages comme des inconvénients. L'essentiel est que le bien corresponde à vos besoins et votre mode de vie. Une maison disposera probablement d'une plus grande surface et d'un espace vert à entretenir régulièrement. Un appartement n'aura pas cet inconvénient mais vous devrez veiller à ce que la copropriété soit bien entretenue et que les charges ne soient pas trop élevées. La consultation des procès-verbaux des assemblées générales vous permettra de connaître les travaux futurs programmés.

Les critères à prendre en compte avant de signer :

Pour un appartement	Pour une maison
L'emplacement du bien dans l'immeuble (situation et orientation)	L'emplacement du bien dans la ville/quartier
Le règlement et les charges de copropriété	Le montant des charges (et le règlement et cahier des charges si la maison fait partie d'un lotissement)
Les travaux de rénovation ou d'aménagement	
La taxe foncière, taxe d'habitation et impôts locaux	
Les diagnostics techniques	
Les projets d'urbanisme de la ville	

©DR

Quels sont les coûts à prévoir ?

Parce qu'un bien inoccupé engendre toujours plus de frais d'entretien et administratifs, vous devez étudier en amont le coût réel de votre achat. En moyenne, les coûts générés par une résidence secondaire représentent chaque année 2 % de la valeur de la propriété. S'il ne s'agit pas d'un bien neuf, des travaux en tout genre seront à prévoir. Par exemple, pour une habitation située à proximité de la mer, des travaux tels que les ravalements de façade ou le changement des huisseries seront plus récurrents. De plus, en cas de rénovation énergétique du bien, les avantages fiscaux comme le dispositif MaPrimeRénov', ne s'appliqueront pas pour votre habitation puisqu'ils sont réservés aux résidences principales.

À tout cela s'ajoute les factures habituelles : électricité, eau, gaz, assurance habitation… Sans oublier les taxes foncières, charges de copropriétés et impôts locaux.

Les propriétaires de résidences secondaires **ne sont pas exemptés** du paiement de la taxe d'habitation, même si **80 % des Français ne la paient plus** pour leur résidence principale depuis 2020.

Pourquoi recourir à la location saisonnière de sa résidence principale ?

Pour compenser et payer une partie des frais d'entretien, il est possible de louer une partie de l'année sa résidence secondaire. En moyenne 6 semaines de location par an couvrent l'ensemble des frais d'entretien et charges.

Même si l'attractivité de la Bretagne n'est plus à prouver, le rendement de la location saisonnière dépend de nombreux facteurs : surface, qualité des prestations, localisation, saisonnalité, durée…

Une fois ces éléments pris en compte et que vous souhaitez vous lancer, il convient d'effectuer certaines démarches administratives. En effet, certaines communes obligent le propriétaire à déclarer sa location saisonnière en mairie afin de lui attribuer un numéro de déclaration. Il convient de vous renseigner auprès de votre mairie.

Par ailleurs, les revenus tirés de la location sont soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu en tant que loueur en meublé non professionnel (LMNP). Jusqu'à 32 900 € de loyers perçus, le régime Micro-Bic s'applique. Vous bénéficiez d'un abattement pour charges pouvant aller jusqu'à 71 % si vous louez en meublé de tourisme.

Enfin, il est préférable d'établir un contrat de location écrit en deux exemplaires pour vous protéger en cas de litige.

Le conseil du notaire :

La résidence secondaire doit être un havre de paix, où l'on vient se ressourcer, en dehors des grandes métropoles, pour se déconnecter ; mais acheter une résidence secondaire est un plaisir qui peut se payer cher lorsque les paramètres financiers et fiscaux n'ont pas été évoqués en amont du projet.

Toutefois, la résidence secondaire n'est plus passive, en effet, elle peut être proposée à la location sur une courte durée, permettant ainsi d'assumer les charges inhérentes à un bien immobilier.

Portrait-robot des acquéreurs

Qui sont (vraiment) ces Français qui ont la chance de posséder une résidence secondaire ? Une étude du groupe SeLoger souligne qu'ils sont majoritairement franciliens, peu disposés à mettre leur bien à la location et envisageraient même pour 25 % d'entre eux de transformer leur pied-à-terre en résidence principale.

C'est peu dire qu'en France, le marché de la résidence secondaire est florissant. En 2020, on dénombre pas moins de 3 597 000 logements de villégiature. 25 % se situent dans le Nord-Ouest. Et l'acte 1 du confinement a incontestablement contribué à réveiller les envies de verdure, d'air pur et d'espace des Français. Rien d'étonnant, donc, à ce que 38 % des propriétaires d'une résidence secondaire habitent dans une ville de plus de 100 000 habitants. L'étude révèle que les Franciliens sont largement représentés (29 %) au sein des propriétaires de résidences secondaires.

En Bretagne, le prix moyen d'une résidence secondaire s'élève à 289 400 €

(Source : Baromètre LPI-SeLoger)

« Un lien particulier lie ce type de bien à son propriétaire »

Si 31 % des personnes interrogées considèrent leur résidence secondaire comme un investissement, 69 % des propriétaires se refusent à proposer leur bien à la location, quand bien même les revenus locatifs qu'ils pourraient en tirer viendraient amortir les frais à leur charge : entretien, assurances, abonnements divers, impôts… *« Pour 7 propriétaires sur 10, la résidence secondaire n'a pas vocation à être proposée à la location lorsqu'elle est inoccupée. Même si 1 propriétaire sur 3 avoue y avoir déjà pensé, il n'y a pas vraiment de passage à l'acte. Ce qui montre bien que ce type de patrimoine n'est pas un bien comme un autre. Un lien particulier lie ce type de bien à son propriétaire et près d'un sur 4 projette même de s'y installer à terme en tant que résidence principale»*, analyse Séverine Amate, porte-parole chez SeLoger.

La résidence secondaire, prémices d'un changement de vie

L'impact de la crise sanitaire, la banalisation du télétravail, alliée aux envies de grand air et de qualité de vie améliorée des Français, a en effet rebattu les cartes du marché de la résidence secondaire. 25 % des propriétaires d'une maison de vacances envisagent, à moyen/long terme, d'en faire leur résidence principale et chez les porteurs d'un projet d'achat d'une résidence secondaire, la proportion passe à 32 % !

En bref

- La résidence secondaire a plutôt vocation à rester une résidence secondaire pour 40 % des propriétaires. C'est un placement (investissement) pour 31 % d'entre eux et pour 25 % elle a vocation à devenir une future résidence principale.
- 69 % ne souhaitent pas mettre leur résidence secondaire en location.
- Ce sont davantage des résidents d'Île-de-France (29 % vs 18 % des Français) qui sont propriétaires d'une résidence secondaire.
- Concernant les régions de ces résidences secondaires : 34 % sont dans le Sud Est et 25 % dans le Nord Ouest.

©7J-KB

Saint-Malo veut réguler le marché

Par Karine Barbé

Saint-Malo est une ville attractive. Le marché de la résidence secondaire y est très dynamique avec une forte proportion de biens mis en location de courte durée. Une situation que Saint-Malo entend réguler avec une politique d'encadrement qui devrait être présentée d'ici cet été au conseil municipal.

©DR

Jean-Virgile Crance, 1er adjoint au maire de Saint-Malo

Le territoire Malouin compte plus de 25% de résidences secondaires, un chiffre qui grimpe si on ne retient que le front de mer à plus de 40 %.

« La croissance du nombre de résidences secondaires sur Saint-Malo repose sur un double effet. Il y a d'une part les habitants des grandes villes qui voient leur organisation professionnelle transformée avec l'avènement du télétravail depuis le début de la crise sanitaire. Ceux-là optent de plus en plus pour une résidence secondaire avec bien souvent l'optique d'en faire leur résidence principale à terme, comptant sur une pérennisation du travail à distance. Et puis il y a l'achat business, qui vise à rentabiliser son bien grâce à la mise en location via des plateformes comme Airbnb », analyse Jean-Virgile Crance, 1er adjoint au maire de Saint-Malo.

Saint-Malo fait partie des premières villes de France proportionnellement au nombre d'habitants en taux de location de courte durée type airbnb.

« Nous allons limiter le pourcentage du nombre de logements **pouvant être mis à la location de courte durée** sur certains quartiers »

Et c'est bien ce second point qui pose particulièrement problème. C'est pourquoi de premières mesures ont été prises par la municipalité en janvier 2020. Les loueurs doivent désormais obtenir un numéro d'enregistrement pour leur logement, à renseigner sur chaque annonce postée. Pour les personnes qui louent fréquemment leur résidence secondaire, plus de 120 nuitées par an, il faut désormais procéder à un changement d'usage des locaux.

La municipalité veut aujourd'hui aller plus loin dans la régulation *« nous allons davantage encadrer le marché. Nous travaillons sur ce dossier avec la direction de l'urbanisme, des notaires, et nous venons d'intégrer un groupe de travail mis en place par le gouvernement à l'initiative d'Emmanuelle Wargon, la ministre du Logement. Le projet est de restreindre à un ou deux le nombre de biens pouvant être mis en location par un même propriétaire. Nous allons également limiter le pourcentage de logements à la location de courte durée sur certains quartiers pour lesquels on a une très forte tension immobilière »*, indique le 1er adjoint au maire *« En faisant cela, on va favoriser l'irrigation de notre territoire au niveau de la demande touristique. L'idée est de ne plus concentrer l'offre uniquement sur le littoral mais de l'étendre plus loin où il y a de belles choses à découvrir. Ça fait aussi partie de notre stratégie de développement touristique »*, précise Jean-Virgile Crance qui entend *« diversifier l'offre proposée aux touristes avec un équilibre entre locations type airbnb, hôtellerie, campings, auberges… »*

Pour les acquéreurs de résidences secondaires, force est de constater que sur le littoral malouin il deviendra plus difficile de rentabiliser son bien en faisant appel aux plateformes.

Zone portuaire
Point sur la transformation du port de Saint-Malo

Engagés depuis 2020, les travaux de modernisation se poursuivent avec de premières livraisons fin mai. La Région Bretagne, propriétaire du port, la société EDEIS son concessionnaire et la ville de Saint-Malo ont fait le point mercredi 14 avril sur les investissements en cours.

Livraison du tablier du nouveau pont tournant reliant l'avenue Louis-Martin à Intramuros

Dans un contexte économique délicat, le port de Saint-Malo maintient le cap de ses projets de modernisation avec 12,6 millions d'euros d'investissement pour cette année 2021.

Livraison des premiers chantiers

Commencés en octobre 2020, les travaux de remplacement du pont de Saint-Malo par un nouvel ouvrage tournant s'achèveront fin mai. Idem pour le poste de commande de l'écluse du Naye. La réfection du quai de la Route du Rhum et l'entretien des quais Saint-Louis et Duguay-Trouin interviendront au mois de septembre 2021.

La réhabilitation du quai de Terre-Neuve aura lieu au plus tôt en 2023, le temps de bâtir un cahier des charges avec l'ensemble des usagers.

Nouveaux équipements

Afin d'améliorer les opérations de déchargement des marchandises, une première trémie dépoussiérée (budget 1,15 M€) est prévue pour février 2022. Edeis lance également un plan de renouvellement et de stabilisation de la flotte de remorquage. Le remorqueur le « *Grand Bé* » sera remplacé et 2 nouvelles unités seront acquises (coût de l'opération, 7,3 M€).

Extension du périmètre portuaire de 5 000 m²

Le chantier concernant la dernière phase de démolitions rue des Calfats est en cours de préparation et sera finalisé fin mai pour une mise à disposition des espaces libérés à EDEIS début juin. Cette extension du périmètre portuaire d'environ 5 000 m² de terre-pleins permettra au concessionnaire commerce et pêche d'y développer des activités, notamment le pôle de réparation navale Jacques Cartier.

Port durable et responsable

Edeis engage cette année plusieurs démarches de certifications des actions d'amélioration continue. D'ici trois ans, Edeis Ports de Saint-Malo & Cancale devrait être en mesure d'afficher 4 certifications ISO : management de la qualité, management environnemental, management de la santé et de la sécurité au travail, management de l'énergie « *Le port de Saint-Malo est le premier à entreprendre cet ensemble complet* », précise EDEIS.

Ports de Saint-Malo & Cancale
Bilan 2020, une activité impactée par la crise sanitaire

Trafic marchandises	Trafic passagers	Criée (Saint-Malo & Cancale)
762 346 T (-41 %)	300 763 Passagers (-73 %)	1469 T (+18,6 %)

Mobilité douce

Prox'cycle un service de proximité

Le vélo est un mode de transport qui a la cote. Nombreuses sont les personnes qui cèdent la voiture pour une mobilité plus responsable. Un moyen de locomotion efficace qui nécessite de l'entretien et parfois quelques réparations.

©Éric Le Berre Souchet

Gagner en autonomie professionnelle

Pour répondre à cette demande de plus en plus accrue de la part des propriétaires de vélo, Éric Le Berre a décidé de créer sa propre entreprise spécialisée dans l'entretien et la réparation de vélo. Après plus d'une quinzaine d'années dans une grande enseigne de sport en tant que vendeur et technicien spécialisé dans les cycles, Éric Le Berre a souhaité gagner en autonomie professionnelle.

« En Ille-et-Vilaine, une vingtaine d'artisans sont spécialisés **dans la réparation et l'entretien** de cycles »

Dès son enfance, sa famille lui a donné le goût du sport. Friand de vélo, il a fait de sa passion son métier. Aujourd'hui, il est adhérent au club de VTT de Saint-Aubin-du-Cormier et gérant de « *Prox'cycle* ».

Un artisan de proximité

« *Avant de me lancer dans cette aventure, j'ai réalisé une étude de marché. J'ai ressorti plusieurs besoins : les personnes souhaitent un service de proximité, rapide et efficace* » explique Éric Le Berre. C'est en juillet 2020 qu'il développe « *Prox'cycle* », un service d'entretien et de réparation de vélo à domicile. « *Dans mon métier, ce qui m'anime le plus c'est le contact client : j'aime apporter mon expertise et mes conseils* », souligne le jeune entrepreneur. Afin d'assurer un service de qualité, Éric Le Berre se déplace uniquement dans un périmètre de 25 kilomètres autour de Saint-Aubin-du-Cormier.

Pour le développement de son entreprise, un conseiller de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne l'a accompagné dès le début de son projet. « *J'ai obtenu de très bons conseils. C'est important d'être bien entouré dès le début* » déclare l'entrepreneur. Dans quelques années, il projette de développer la vente de vélo d'occasion.

Pour plus d'informations : http://proxcycle.fr/

Professionnels du cycle

Se former à la Faculté des Métiers

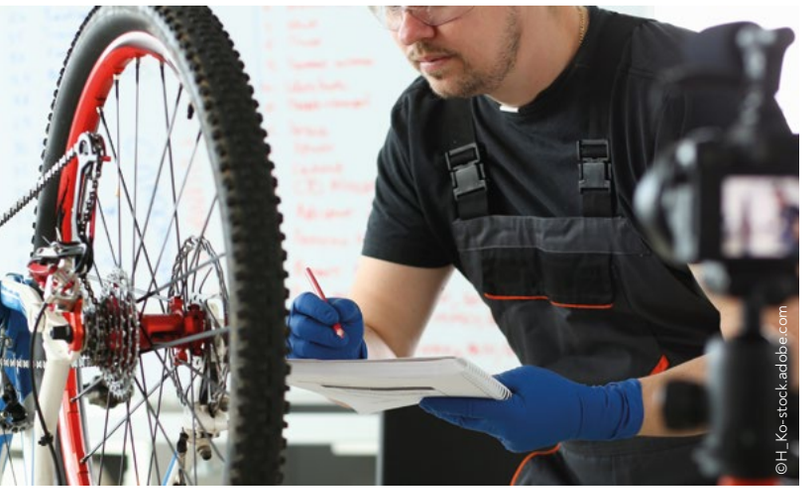
©H_Ko-stock.adobe.com

Active et engagée depuis toujours dans la formation des métiers de la maintenance des cycles, la Faculté des Métiers forme chaque année près de 70 apprentis dans cette filière.

Deux formations pour les spécialistes du cycle

La Faculté des Métiers de Saint-Malo propose des formations autour de la réparation et de la vente de vélo. On retrouve le « *Titre Mécanicien Cycles* » qui permet d'apprendre l'ensemble du processus autour de la réparation du vélo. À l'issue de la formation, le titulaire est capable d'établir un diagnostic, de préparer des cycles neufs, d'effectuer l'entretien, les réparations des cycles et des vélos à assistance électrique, de réaliser le montage du cycle et des équipements. La seconde formation « *Titre Conseiller Technique Cycles* » forme les futurs vendeurs, mais aussi les techniciens de la réparation. Cette formation possède les mêmes objectifs que la précédente, à cela s'ajoute l'aspect commercial. Les futurs conseillers / techniciens seront en mesure d'accueillir, de conseiller les clients et de commercialiser des cycles. Ces formations se déroulent en alternance.

Pour plus d'informations : www.fac-metiers.fr

Événementiel

L'UMIH & l'UPSE nouent un partenariat

L'UMIH, Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie et l'UPSE, Union des Professionnels Solidaires de l'Événementiel, ont signé un protocole de partenariat et acte un rapprochement pour représenter et défendre leurs intérêts communs.

La crise sanitaire aura eu pour conséquence de mettre en lumière l'interdépendance de ces 2 secteurs d'activités. C'est pourquoi, avec cet accord, les deux organisations s'engagent à « *mener des actions communes dans les intérêts des métiers qu'elles défendent auprès des pouvoirs publics et à encourager des mises en relation entre nos professionnels pour des évènements.* »

« *L'événementiel privé et d'affaires représentent pour l'ensemble des territoires français 40 % de leur chiffre d'affaires qu'ils soient hôteliers, restaurateurs, traiteurs ou du monde de la nuit. Cette crise a mis en lumière ce lien économique très fort et c'est donc tout à fait logique d'unir nos actions dans l'intérêt de nos professionnels* », a déclaré Roland Héguy, président confédéral de l'UMIH.

> « L'événementiel privé et d'affaires représente **40 % du CA du secteur** de l'hôtellerie-restauration »

Un rapprochement dont se réjouit Mélissa Humbert-Ferrand, présidente de l'UPSE « *il est certain que notre collaboration va permettre à nos entreprises événementielles d'être intégrées au même processus de gestion de crise et de relance pour que cette chaîne de valeur soit désormais entendue dans sa globalité, sa diversité et son interdépendance.* »

Rennes St Malo Lab 6 lauréats à l'appel à candidatures « Innovation vertueuse »

En février 2021, Le Poool a lancé un appel à candidatures « *Innovation vertueuse* » pour accompagner les entreprises innovantes qui proposent des solutions à impact positif et qui souhaitent les tester en conditions réelles avant leur commercialisation. Suite à cet appel à candidatures, 6 projets viennent d'être sélectionnés pour bénéficier du fonds d'expérimentation Rennes St Malo Lab.

Les projets sont issus de domaines variés (réalité virtuelle, cybersécurité, silver économie, agritech, RH, proptech…), mais avec comme point commun de proposer des solutions à impact positif. Rennes St Malo Lab financera les expérimentations et Le Poool accompagnera chaque porteur de projets pour les guider dans la recherche de terrain d'expérimentation, dans la constitution des partenariats, ainsi que dans leur formalisation juridique.

Les projets lauréats

©DR

Kirae

Kirae est une société rennaise fondée en 2020, qui propose une solution pour identifier, développer et certifier les soft skills de ses collaborateurs par du jeu mobile.
Pour son expérimentation, Kirae recherche une entreprise avec un espace type salle de pause ou accueil où mettre à disposition des tablettes facilement accessibles aux collaborateurs.

©DR

Jabi

L'entreprise rennaise Jabi, créée en 2020, développe une solution digitale qui vise à ralentir la perte d'autonomie.
L'expérimentation permettra d'adapter la solution aux besoins des seniors et du personnel de la résidence, d'affiner le business model et de créer un outil de suivi et de maintien cognitif afin de ralentir le déclin cognitif lié à l'âge.

©DR

©DR

6th Sense VR

Créé en 2019, 6th Sense VR est un studio rennais de création, réalisation et distribution d'expériences VR (réalité virtuelle) immersives haut de gamme. Sa solution Ayatana a vocation à devenir un catalogue d'expériences en VR « *cinématique* » au service de la qualité de vie au travail qui sera distribué auprès d'entreprises principalement par le biais de leur filière Ressources Humaines.
Le but principal de son expérimentation sera de valider et de mesurer l'impact d'Ayatana sur les utilisateurs à partir d'un premier catalogue d'au moins trois expériences VR.

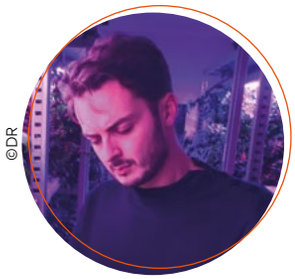
©DR

YouFarm

Youfarm développe un service de culture in situ de plantes gastronomiques à destination des professionnels de la restauration. Ce système, basé sur un module de production végétale automatisé installé chez le client et un service de suivi des cultures proposé par Youfarm, permet aux chefs d'avoir à disposition leurs propres sélections de plantes.
Créée en 2021, l'entreprise souhaite tester sa solution avec des restaurants, des hôtels haut-de-gamme, ainsi qu'une école culinaire à Rennes, afin de multiplier les retours clients et de tester son modèle économique.

©DR

Alcyconie

Alcyconie est un cabinet indépendant pure-player de la gestion et la communication des crises cyber. Créé en 2018, l'entreprise malouine développe notamment un outil centré sur les fonctionnalités essentielles à la gestion d'une crise, pour offrir aux organisations une capacité de réaction accrue et sécurisée.
L'expérimentation vise à confirmer la couverture fonctionnelle et l'UX de la solution aux besoins des clients. Alcyconie mènera ses tests chez l'un des acteurs majeurs de la santé mentale en France. Ce secteur, particulièrement sensible et exposé, a montré un intérêt manifeste pour la solution proposée.

©DR

Keepen

Keepen, entreprise malouine créée en 2016, développe une solution 100% autonome de surveillance sur alarme (matériel et plateforme en ligne) qui permet de contrôler les entrées sur des petits locaux fermés et d'être prévenu en cas d'intrusion.
Comme terrain d'expérimentation, Keepen recherche une entreprise de distribution d'énergie, de distribution de fibre internet, de distribution de marchandises, ou toute autre entreprise/collectivité possédant un nombre important de locaux techniques ou de stockages à surveiller.

FFB – Bretagne 5es Assises de la Construction

Jeudi 8 avril, la FFB Bretagne organisait les Assises de la Construction sous un format plateau TV en direct, diffusé en ligne, pour aborder 3 enjeux majeurs du secteur : le développement du territoire breton et ses besoins constructifs, la transition écologique et ses objectifs de neutralité carbone, et enfin, les besoins en compétences pour assurer les travaux à venir.

Comment conjuguer aménagement du territoire et accueil de nouveaux bretons ?

La sobriété foncière, c'est tout l'objet de la Breizh COP qui vise *« une Bretagne où l'on a tous plaisir à vivre »* précise Loïg Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne. Mais *« il faudra accepter de construire des villes plus denses, plus hautes, et la déconstruction va générer beaucoup de déchets qu'il va falloir remettre dans nos ouvrages »* précise Stéphane Le Teuff, président de la FFB Bretagne, qui invite la filière à entrer dans l'ère de l'économie circulaire.

L'impact carbone des matériaux du BTP va-t-il influer sur les modes constructifs ?

Les contraintes *« obligent à innover, à modifier nos façons de faire et à développer notre connaissance des matériaux »*, indique Vincent Legendre, président du Groupe Legendre, qui prend ce défi comme une opportunité. Le bois *« est un matériau extraordinaire »*, précise Rachel Denis-Lucas, présidente de la FDMC Bretagne, mais elle explique également en quoi *« la France à un déficit chronique depuis 20 ans en bois »*. Pierre Béout, co-gérant de Nunc Architectes, rebondit en indiquant que l'avenir passe donc par *« les bons matériaux aux bons endroits »*.

©Fred Pleau

©FFB Bretagne

De gauche à droite : Olivier Salleron, Vincent Legendre et Stéphane Le Teuff.

L'attractivité du BTP : comment transformer l'offre en demande ?

Est-ce l'entreprise qui offre un emploi ou l'individu qui offre ses compétences ? *« Notre secteur offre la possibilité de s'épanouir avec passion »*, voilà la promesse faite par Olivier Salleron, président de la FFB. Pour Élise Pichon, étudiante alternante à l'IUT Génie Civil, *« le bâtiment c'est le travail en équipe, chacun apporte ses compétences pour mener à bien la réalisation de l'ouvrage »*. Voilà un argument à valoriser dans *« une offre d'emploi qui doit aujourd'hui être travaillée, elle doit donner envie et ne plus préciser simplement 'CDD de 3 mois' »*, interpelle Florent Letourneur, co-fondateur de HTMY.

L'ensemble des 12 témoignages et reportages, est en ligne sur : https://youtu.be/-QRVUdis004

Rennes Enchères

« L'art aux enchères à la cote ! »

Par Gwénaëlle de Carné

En dépit de la pandémie, de la fermeture des musées et des galeries d'art, « *l'art aux enchères à la cote* », suivant la formule de Maître Carole Jézéquel, commissaire-priseur à Rennes Enchères.

À Rennes comme dans les maisons de ventes aux enchères parisiennes et internationales, le marché de l'art se porte étonnamment bien. Il faut dire que les commissaires-priseurs déploient des trésors d'intelligence, de professionnalisme et d'énergie pour maintenir le rythme des ventes, s'adapter aux conditions sanitaires en développant les ventes en live et les visites virtuelles et surtout proposer des pièces rares. Indispensable en ces temps incertains où l'art plus que jamais est une valeur refuge !

Durant le premier trimestre 2021, Carole Jézéquel a orchestré dix ventes spécialisées à Rennes Enchères, vendu 3716 objets, avec des adjudications record ! De très belles pièces il est vrai : un tableau de Kupka (1871-1957) Le cheval blanc, la chapelle Sainte-Anne devant la mer à Trégastel (1909) vendu 774900 euros le 15 mars à un collectionneur de Bratislava. Cinq lingots pour un total de 201544 € ; une exceptionnelle commode en marqueterie estampillée Roger Vandercruse, ébéniste de la Couronne, vendue 56580 € ; une nature morte du Napolitain Giuseppe Recco (1634-1695), 38130 € ; un chaouabti égyptien en faïence bleue de la XXIe dynastie provenant de la cachette de Deir-El Bahari, vendu 38130 € ; un autoportrait de Robert Combas 57810 €, un pochoir de Bansky à 20910 €, un sac Kelly, 5412 €...

Lundi 19 avril à 14 h, Rennes Enchères livrera à la convoitise des collectionneurs des pièces plus « *modestes* » mais de facture soignée. À remarquer : un élégant service à thé et café, en argent d'Émile Puiforcat (1847-1883) estimé 1000 € par Sophie Vergne : modèles à pieds terminés en griffes et attaches de palmettes, becs en tête d'aigle poinçon Minerve (lot 19). Parmi les tableaux anciens, spécialité d'Alexis Bordes, une Vierge flamande des années 1600 (lot 50 : 1500 €) et une toile française du XIXe « *L'enlèvement sur la plage* », remarquable pour sa lumière, et ses rochers sous la tempête (lot 50 : 4000/5000 €). Pour le mobilier, domaine de Bertrand Berthelot un miroir à parecloses en bois sculpté et doré Louis XV (lot 121 : 600/900 €) un lit de repos en acajou Empire aux montants sculptés de cygnes (lot 137, 200/300 €). Philippe Neveu, expert en objets de marine a mis la main sur une collection de scrimshaws, dents de cachalot et défenses de morse polies et gravées de chasse à la baleine : 350/450 € lot 205) et sur des maquettes de kayaks d'art inuit, en peau de phoque, réalisées vers 1900 (lot 204 : 600/800 €).

Rennes Enchères

32 place des Lices.
Tél.02 99 31 58 00 -art@rennesencheres.com.
Vente sur ordre d'achat, par téléphone ou en live sur interenchères live ou Drouot Digital live. Visite virtuelle de l'exposition et catalogue en ligne sur le site de Rennes Enchères. : www.rennesencheres.com

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Conformément à l'arrêté ministériel du 07 décembre 2020 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 09 décembre 2020, le tarif 2021 du millimètre/colonne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 1,78 € H.T.
Par dérogation, le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales et de sociétés civiles est déterminé de manière forfaitaire : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042625530
Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou annoncelegale@7jours.fr
L'administration du journal n'est pas reponsable de la teneur des insertions.

CESSIONS

Me Laurent FRANÇOIS & Me Jean-Christophe MACÉ
Notaires
16, Bd de Rochebonne
35400 SAINT-MALO PARAMÉ

Office Notarial de Rochebonne

CESSION DE FONDS ARTISANAL ET DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Laurent FRANÇOIS, Notaire à Saint-Malo, le 8 avril 2021, en cours d'enregistrement au SDE de Rennes,
Monsieur Pascal Franck Albert LEROUGE, boulanger, et Madame Martine Madeleine Jacqueline BUSSON, commerçante, demeurant ensemble à SAINT-PERE (35430), 4 rue Jean Monnet,
Ont cédé à :
La société dénommée LE FOURNIL DE ST PERE, Société à responsabilité limitée au capital de 4.000,00 €, dont le siège est à SAINT-PERE-MARC-EN-POULET (35430), 4 rue Jean Monnet, identifiée au SIREN sous le numéro 897 689 360 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO,
Un fonds artisanal et de commerce de BOULANGERIE PÂTISSERIE sis et exploité à SAINT-PERE-MARC-EN-POULET (35430), 4 Rue Jean Monnet, connu sous le dénomination professionnelle « Boulangerie Pascal LEROUGE », et pour l'exploitation duquel M. Lerouge est immatriculé au répertoire des métiers d'Ille-et-Vilaine sous le numéro 525 355 749 RM 35, d'une part, et au registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo sous le numéro 525 355 749, d'autre part,
Moyennant le prix principal de quatre-vingt mille euros (80.000,00 EUR) payé comptant.
Transfert de propriété et entrée en jouissance le 8 avril 2021.
Oppositions dans les formes légales en l'étude de Maître Laurent FRANÇOIS, notaire à Saint-Malo (35404), 16 Boulevard de Rochebonne, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au BODACC.
Pour insertion, le notaire.

217J02799

OFFICE NOTARIAL JANZE - PIRÉ - CHANCÉ
Mes ANDRÉ, BRANELLEC, PELTIER-CHARRON
Tel : 02 99 47 00 62

NOTAIRES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Florent BRANELLEC, Notaire à JANZÉ, le 30 mars 2021, enregistré au SDE RENNES, le 2 avril 2021, référence 2021N 1461 a été cédé un fonds de Menuiserie Bois / Alu / PVC - Agencement sis à JANZE (35150), ZA Les 3 sapins, 40 boulevard Cahours, connu sous le nom commercial MENUISERIE MULONNIERE, par :
Monsieur Jean-Luc Marie **MULONNIERE**, Artisan menuisier, époux de Madame Patricia Marie Henriette **FESSELIER**, demeurant à JANZE (35150) 11 Bis boulevard Cahours Né à RENNES (35000), le 14 août 1960.
A La Société dénommée **GESTION TRAVAUX BRETAGNE**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000€, dont le siège est à JANZE (35150), 40 Boulevard Cahours, et immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 895 063 360.
Propriété à compter du jour de la signature de l'acte.Jouissance à compter du 1er avril 2021.
Prix principal de 90.000,00€, s'appliquant aux éléments incorporels pour 62.950,00€ et au matériel pour 27.050,00€.
Ladite cession a été négociée par le cabinet PARTNER sis à SABLE SUR SARTHE (72300), 49 rue de l'île.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'Etude de Maître BRANELLEC, notaire à JANZE (35150) 7 rue Clément Ader où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion Le notaire.

217J02777

DIVERS

M. **LAGRENE** Cephas, né le 19/12/1989 à 35300, Fougères, France, demeurant 68 avenue gros malhon 35000 Rennes, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux afin de s'appeler à l'avenir : **WISS**

217J02729

Suivant décision extraordinaire de l'actionnaire unique en date du 19-01-2021, et suivant acte SSP du 19-01-2021 à FOUGERES, enregistré Pôle Enregistrement de Rennes - BP 12301 - 2 Boulevard Magenta - Bâtiment B - 35023 RENNE Cedex 9 :
M. MOISAN Baptiste, entrepreneur individuel demeurant à FOUGERES, 1 rue du Tribunal - 35300 FOUGERES, a fait apport à la société
BM Web Conseil et à l'occasion de sa constitution, SAS au capital de 47 000 euros, ayant son siège social au 1 rue du Tribunal - 35300 FOUGERES.
D'un fonds de commerce de « Conseils et expertise des produits marketing web et formations aux outils marketing web » exploité à FOUGERES sous le numéro SIREN 790 326 060 00031 Cet apport évalué à 46 000 € a été consenti net de tout passif.
Il a été rémunéré par l'attribution à M. MOISAN Baptiste, apporteur, de 460 (Quatre Cent Soixante) actions de 100 (Cent) euros chacune de nominal, émises par la société BM Web Conseil à sa constitution au titre d'apport en nature et en complément de son apport en numéraire de 1 000 €.
La date d'entrée en jouissance du fonds apporté a été fixée au 19 Janvier 2021.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège social de la société BM Web Conseil, où domicile a été élu à cet effet.
Les déclarations de créances sont à effectuer auprès du GTC de RENNES.

217J02687

DIVERS

SUCCESSION

Par décision du TJ de RENNES en date du 16/03/2021 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **M. HODEBERT Louis**, né le 25/06/1932 décédé le 18/07/2020 à LOUVIGNE DU DESERT (35). Réf. 0358069575/BS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21100748

COUR D'APPEL DE RENNES
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement du Tribunal Judiciaire de RENNES en date du 22 mars 2021 a été prononcée la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de l'**EARL KIG LIM**, "La Ville Oger" 35190 SAINT PERN, immatriculée au registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 493 597 520, et **monsieur Benoit LECUYER**, 1 Clos des Mazigres 35190 SAINT PERN, non immatriculé. Le tribunal autorise les créanciers à recouvrer leur droit de poursuite individuelle a encontre du débiteur, mais uniquement dans les conditions prévues par l'article L 643-11 du code de commerce.

21100720

Par jugement du Tribunal Judiciaire de RENNES en date du 22 mars 2021 a été prononcée la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de la **SCI DE LA FOURCHETTE**, Le Champ Noel 35132 VEZIN LE COQUET, immatriculée au registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 479 464 521. Le tribunal autorise les créanciers à recouvrer leur droit de poursuite individuelle à l'encontre du débiteur, mais uniquement dans les conditions prévues par l'article L 643-11 du code de commerce.

21100721

Par jugement du Tribunal Judiciaire de RENNES en date du 22 mars 2021 a été prononcée la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de **Monsieur Sébastien Claude ZAMBRANO**, 1 Rue Alexandre Dumas, RDC, 22000 SAINT BRIEUC, non immatriculé au registre du Commerce et des sociétés. Le tribunal autorise les créanciers à recouvrer leur droit de poursuite individuelle à l'encontre du débiteur, mais uniquement dans les conditions prévues par l'article L 643-11 du code de commerce.

21100722

Par jugement du Tribunal Judiciaire de RENNES en date du 22 mars 2021 a été prononcée la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de **La SCI DU 9 rue de Bray 35510 CESSON SEVIGNE**, immatriculée au registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 501 458 160. Le tribunal autorise les créanciers à recouvrer leur droit de poursuite individuelle à l'encontre du débiteur, mais uniquement dans les conditions prévues par l'article L 643-11 du code de commerce.

21100723

Par jugement du tribunal judiciaire de RENNES en date du 22 mars 2021 a été prononcée l'ouverture de la liquidation judiciaire de **l'EARL DE LA DOHINIERE**, "La Dohiniére" 35133 ROMAGNE. Fixe la date de cessation des paiements au 1er janvier 2021. La SAS DAVID GOIC ET BRILLAUD, en la personne de maître BRILLAUD, 39 rue du capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX, a été nommée liquidateur judiciaire. Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur ci-dessus désigné ou sur le portail électronique a l'adresse ***https://www.creditors-services.com***. dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement.

21100726

Par jugement du tribunal judiciaire de RENNES en date du 23 mars 2021 a été prononcée l'ouverture de la liquidation judiciaire de **monsieur Jean GUILLEMOT**, La Calvenais 35470 BAIN DE BRETAGNE, non immatriculé au registre du Commerce et des sociétés. (n° de SIREN : 808 982 433 00019). Fixe la date de cessation des paiements au 09/02/2021. LA SAS DAVID GOIC ET BRILLAUD, en la personne de maitre BRILLAUD, 39 rue du capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX, a été nommé liquidateur judiciaire. Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur ci-dessus désigné ou sur le portail électronique à l'adresse ***https://www.creditors-services.com***. dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement.

21100724

Par jugement du Tribunal Judiciaire de RENNES en date du 22 mars 2021 a été prononcée la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de **l'EARL DES BRUYERES**, La Grigoriais des Landes 35550 SAINT JUST, immatriculée au registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 390 657 401. Le tribunal autorise les créanciers à recouvrer leur droit de poursuite individuelle à l'encontre du débiteur, mais uniquement dans les conditions prévues par l'article L 643-11 du code de commerce.

21100725

Par jugement du Tribunal Judiciaire de RENNES en date du 22 mars 2021 a été prolongée la durée du plan de redressement pour une durée d'1 an (un an), (plan de redressement arrêté par jugement du T.G.I.de RENNES le 03 avril 2017 pour une durée de 10 ans (dix ans), concernant **madame Emilie FLOC'H MEHEUST**, infirmière, "Le Bas Coudray" 35380 MAXENT. Commissaire à l'exécution du plan : SELARL GOPMJ - Me COLLIN, 4 mail François—Mitterand, CS 21144, 35011 RENNES Cedex.

21100741

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme ROCHE Emilie**, née le 20/03/1981 décédée le 07/04/2020 à ACIGNE (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358066840/BS.

21100734

KEVINGUINARDCOUVERTURE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 6.800 euros
Siège social : La Colaserie
35250 SAINT-MEDARD-SUR-ILLE
844 267 492 RCS RENNES

Le 26/03/21, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES. Pour avis.

217J02807

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe
La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.

Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme

Fraude et compliance

Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Adresses des Administrateurs et Mandataires judiciaires :

- **SELARL AJassociés** prise en la personne de Me BIDAN «Le Chephren» 27 Cours Raphaël Binet BP 80927 35009 Rennes Cedex.
- **SELARL AJIRE** prise en la personne de Me MERLY «Le Magister» 4 Cours Raphaël Binet CS 76531 35065 Rennes Cedex.
- **SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIES** prise en la personne de Me Isabelle GOIC, Me Benjamin BRILLAUD, 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Cedex.
- **SELARL GAUTIER & ASSOCIES** prise en la personne de Me Sophie GAUTIER, 111 bd de Lattre deTassigny CS 14235 35042 Rennes Cedex.
- **Me MASSART** 10 square Vercingétorix 35000 Rennes.
- **SELARL ATHENA** prise en la personne de Me Charlotte THIRION 20 rue d'Isly et 3 Place Gal Giraud 35000 Rennes.
- **SELARL GOPMJ** prise en la personne de Me Pauline COLLIN 4 mail François Mitterrand 35000 Rennes.
- **Me Eric MARGOTTIN** 29 rue de Lorient, CS 74036 - 35040 Rennes Cedex.

Déclaration de créances dans le cadre des jugements de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, liquidation judiciaire simplifiée et sauvegarde à adresser dans les 2 mois de l'insertion à paraître au BODACC au liquidateur/mandataire judiciaire désigné dans l'annonce par courrier ou sur le site *www.creditors-services.com*

DdCP : Date de Cessation des Paiements

Sauf mention contraire, les annonces ci-dessous ne relèvent pas des procédures d'insolvabilité définies par le règlement (UE) n° 2015/848 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015.

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 07 avril 2021)

HOLDING DEVELOPPEMENT ETANCHEITE H.D.E., 3 rue du Châtelet, Parc d'Activités du Châtelet, 35310 SAINT-THURIAL, RCS RENNES 809 463 359. Holding. DdCP : 12/03/2021. Liquidateur : SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIÉS.

13501491065106-2021J00058

FEE NOUS BELLES, 32bis rue des Forgets, 35580 GUIGNEN, RCS RENNES 834 723 694, RM 834 723 694. Instituts de beauté. DdCP : 07/10/2019. Liquidateur : SELARL GOPMJ.

13501491065109-2021J00060

MUTLU Ozcan, 2 rue d'Uppsala, Porte 5893, 35200 RENNES, RM 509 025 250. Maconnerie. DdCP : 31/10/2020. Liquidateur : SELARL ATHENA.

13501491065112-2021J00059

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
Jugement du 08 avril 2021 - Liquidation judiciaire

SAS ARTES, 2 Rue de Seze-1er Étage, 75009 PARIS 9e Arrondissement, RCS PARIS 410 268 437. Commerce de gros (commerce Interentreprises) d'autres biens domestiques. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 08/04/2021 la liquidation judiciaire sous le numéro P202100092, désigne liquidateur SELAFA MJA en la personne de Me Valérie LELOUP-THOMAS 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 PARIS Cedex 10, SELARL AXYME en la personne de Me Jean-Charles DEMORTIER 62 boulevard de Sébastopol 75003 PARIS. Maintient M. Michel TEYTU juge commissaire, maintient SCP d'administrateurs judiciaires ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric ABITBOL 38 avenue Hoche 75008 PARIS, SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Hélène CHARPENTIER, membre de Solve 18 rue du Château 92200 NEUILLY SUR SEINE, dans ses fonctions d'administrateur judiciaire.

13501491122563-2009B00701

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
Jugement du 08 avril 2021 - Arrêt plan de cession

SAS ARTES, 2 Rue de Seze-1er Étage, 75009 PARIS 9e Arrondissement, RCS PARIS 410 268 437. Commerce de gros (commerce Interentreprises) d'autres biens domestiques. Jugement du tribunal de commerce de PARIS en date du 08/04/2021 arrête le plan de cession au profit de : SARL YT CAPITAL, SARL KALEIDOS. Sous le n° P202100092.

13501491119247-2009B00701

ENQUETES PUBLIQUES

VILLE DE Saint-Malo

2e AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIF AU PROJET DE 36ÈME MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-MALO – SECTEUR MARVILLE/FACULTÉ DES MÉTIERS

Il est rappelé qu'en application de l'arrêté municipal du 22 mars 2021, une enquête publique portant sur le projet de modification n°36 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Malo est organisée du lundi 12 avril 2021 à 8h30 au mardi 11 mai 2021 à 17h30.

Le projet de modification porte sur l'évolution mineure du zonage du PLU s'appliquant à une surface très réduite (330 m2) située dans le secteur de Marville et classée en zone ULb à vocation urbaine récréative. Cette modification consiste à faire évoluer le zonage de cette surface en la classant en zone UEa à vocation urbaine mixte, afin de permettre l'extension de la Faculté des Métiers.

Par décision du Président du Tribunal Administratif de Rennes en date du 10 mars 2021, Mr Gérard BESRET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le siège de l'enquête est situé à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme à Saint-Malo (18 chaussée Eric Tabarly – Fort du Naye – 35400 SAINT-MALO) où le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, pendant toute la durée de celle-ci aux jours et horaires d'ouverture du service (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, à l'exception des jours fériés). Les informations relatives à l'enquête pourront également être consultées sur le site internet de la ville de Saint-Malo, à l'adresse suivante : ***http://www.ville-saint-malo.fr/*** (Menu : Pratique / Urbanisme / Le Plan Local d'urbanisme / Autres évolutions du PLU en cours).

Pendant la période d'enquête, la population pourra présenter ses observations et propositions en les consignant directement sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme, ou les adresser :

- par voie postale, à l'adresse suivante : Enquête publique relative à la modification n°36 du PLU – A l'attention de Mr Gérard BESRET Commissaire Enquêteur – Hôtel de Ville – Place Chateaubriand – CS 21826 – 35418 Saint-Malo Cédex ;
- par courrier électronique, à l'adresse mail suivante : ***modifplu36@saint-malo.fr***

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales et écrites, à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme (18 Chaussée Eric Tabarly – Fort du Naye – 35400 SAINT-MALO), aux dates et horaires suivants :

- **Le lundi 12 avril 2021 de 9h00 à 12h00**
- **Le lundi 19 avril 2021 de 9h00 à 12h00**
- **Le mardi 11 mai 2021 de 14h00 à 17h30**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables par le public à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme, et publiés sur le site internet de la Ville de Saint-Malo, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : Ville de Saint-Malo, Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme – 02.99.21.53.02.

le Maire,

21100717

VOS ANNONCES PAR MAIL
annoncelegale@7jours.fr
7JOURS

Commune de Paimpont

COMMUNE DE PAIMPONT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ALIENATIONS DE CHEMINS A COGANNE

Par arrêté en date du 12 Avril 2021, Monsieur LEFEUVRE Alain, Maire de Paimpont prescrit l'ouverture d'une enquête publique du 5 au 19 mai 2021 portant sur:

- l'aliénation partielle du délaissé communal au lieu-dit les rues Gortais à Coganne
- l'aliénation du délaissé communal au lieu-dit le Breuil Coganne
- Les pièces des dossiers et les registres d'enquête, seront déposés à la mairie 15 jours consécutifs, soit du 5 au 19 mai 2021 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance et faire enregistrer ses observation éventuelles aux heures habituelles d'ouverture de la mairie soit de 9h à 12 du lundi au vendredi et de 13h 30 à 16h 30 les lundi, mercredi et vendredi.

Mme COURONNE Muriel est désignée en qualité de commissaire enquêteur; Elle se tiendra à la disposition du public le mercredi 5 mai de 9h à 11h et le mercredi 19 mai de 14h 30 à 16h 30.

Des observations formulées par écrit peuvent lui être adressées uniquement à la mairie et doivent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

L'enquête sera clôturée par le commissaire-enquêteur qui établira un procès-verbal et toute personne pourra en prendre connaissance à la mairie aux heures d'ouverture de celle-ci

Le Maire
Alain LEFEUVRE

21100743

ABONNEZ-VOUS !

CONSTITUTIONS

EXPERTISE COMPTABLE
FICAMEX

MONTRIVE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 Mail François Mitterrand
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 7 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : MONTRIVE
Siège social : 15 Mail François Mitterrand, 35000 RENNES
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Catherine VATAR et Monsieur Luc VATAR demeurant ensemble 19 La Mussais - Mont Rive 35890 BOURG DES COMPTES
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis La Gérance

217J02769

CONSTITUTIONS

Étude de Maîtres Emmanuel LE CORVIC et Richard LEVIONNOIS
Notaires associés à SAINT-GILLES (Ille-et-Vilaine)
49 rue de Rennes

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Richard LEVIONNOIS, Notaire associé à la résidence de SAINT-GILLES 35590, 49 rue de Rennes, le 9 avril 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
La dénomination sociale est : **SCI CEDEMLO**.
Le siège social est fixé à : PIRE-CHANCE (35150), La Godelinière.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à SEPT CENT CINQUANTE EUROS (750,00 EUR) par apports en numéraire d'un montant de SEPT CENT CINQUANTE EUROS (750,00 EUR).
Les premiers cogérants de la société, pour une durée indéterminée, sont Monsieur Emeric HEUDE demeurant à PIRE-CHANCE (35150) lieu-dit La Godelinière et Madame Lolita VALLIER demeurant à PIRE-CHANCE (35150) lieu-dit La Godelinière et Monsieur Cédric GENDROT demeurant à LA COUYERE (35320) lieu-dit Le Pas.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis, Le notaire

217J02771

Me GENNOT-CAILLE Annabelle
21 B rue de Paris 35500 VITRÉ
Tél : 02 23 55 99 34

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Annabelle GENNOT-CAILLE, notaire à VITRE], le 09 avril 2021 a été constituée la société civile immobilière suivante : Dénomination : **SCI GRANDIN**. Siège social : VITRE (35500), 17 place Notre Dame. Capital social : 1.000 €. Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Gérants : Monsieur Stéphane Jean Jacques RONDIN, demeurant à ERBREE (35500), 31 la Rousselière. Madame Géraldine Anne Marie RONDIN, demeurant à VITRE (35500), 17 place Notre Dame. Pour avis et mention. Me GENNOT-CAILLE.

217J02731

SAS "AGECO INTERNATIONAL"

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29/03/2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : "AGECO International"
CAPITAL : 10 000 €
SIEGE : 11 rue de l'Eglise 35560 BAZOUGES-LA-PEROUSE
OBJET :
La Société a pour objet en France et à l'étranger :
Conseil et expertise sur des transformateurs de puissance et toutes prestations de services sur des transformateurs de puissance.
DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT :
Les cessions d'actions consenties par l'associé unique, à titre onéreux ou gratuit s'opèrent librement. En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées à titre onéreux, y compris entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des associés.
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
M. Patrick COQUELIN, demeurant Grand Hyatt Résidence, Appartement 1203 OUD METHA, DUBAI, UAE
IMMATRICULATION : au RCS de RENNES.
Pour avis,

217J02754

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé, il est constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI LA CALE
Siège social : 17, Allée du Ménissé. 35580 LASSY
Capital : 1200 €uros
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Objet : La détention et la gestion de participations dans d'autres société et toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement
Gérance : Monsieur Laurent LEBOURDAIS Né le 31/01/1973 à RENNES de nationalité française et demeurant 17, Allée du Ménissé. 35580 LASSY
Immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis
La Gérance

217J02733

Par acte sous seings privés en date du 01/04/2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **CB HOLDING**
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 70.000 euros
SIEGE : 20 Avenue des Prunus 35270 COMBOURG
OBJET : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toute participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des entreprises ou entités dans lesquelles elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement;
DUREE : 99 ans.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : agrément pour toutes cessions, y compris entre associés
PRESIDENT : Bogdan CALIN sis 20 Avenue des Prunus 35270 COMBOURG sans limitation de durée
IMMATRICULATION au RCS de SAINT MALO.
Pour avis.

217J02738

SG Notaires
Saint-Germain — Rennes
Paul Scouarnec
Emmanuel Gours
Notaires
12 rue des Francs Bourgeois
35000 RENNES
02 99 63 47 47
sg-notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Paul SCOUARNEC, en date du 9 avril 2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LA BONNE PATE
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Au capital de : 1000,00 €
Siège social : 5 rue de Cintré 35590 L'HERMITAGE
Objet : hôtel et restaurant sous toutes ses formes
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Gérants : M. Daniel AL DANDACHI, demeurant à RENNES (35000), 52 rue Hamon.
Pour avis

217J02822

SCP Eric DETCHESSAHAR, Aude de RATULD-LABIA,
Notaires Associés
14, Rue Alexis Garnier BP 57
35410 CHATEAUGIRON

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Eric DETCHESSAHAR, notaire à CHATEAUGIRON, le 14 avril 2021, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination : CALMEG
Siège : RENNES (35000), 115 B boulevard de Lattre de Tassigny.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la location et l'aliénation de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières.
Capital social : MILLE CINQ CENT DEUX EUROS (1.502,00 €)
Apports en numéraire : MILLE CINQ CENT DEUX EUROS (1.502,00 €)
Gérant : M. Michel COGNÉ, demeurant à RENNES (35000), 115 B boulevard de Lattre de Tassigny.
Les statuts contiennent une clause d'agrément par la collectivité des associés de toutes les cessions de parts autres que celles intervenant entre associés et aux descendants desdits associés.
Immatriculation au RCS de RENNES
POUR AVIS ET MENTION
Eric DETCHESSAHAR, notaire

217J02819

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : AL Courtage Immo / FORME : Société à responsabilité limitée / SIEGE SOCIAL : 1 RUE DE SCISSY – 35 120 HIREL / OBJET : - Toutes prestations d'intermédiation en opérations de banque et démarchages à caractère bancaire et financier et notamment toutes prestations relatives à l'activité de courtage en prêts immobiliers ; - Toutes prestations d'intermédiation en assurances à titre accessoire et notamment toutes prestations relatives à l'activité de courtage en assurance / DUREE : 50 ans / CAPITAL : 800 euros / GERANCE : Mme HOSEMANS Anne-Laure épouse LEBRETON demeurant 1 RUE DE SCISSY – 35 120 HIREL / IMMATRICULATION : au RCS de SAINT MALO. Pour avis, la gérante.

217J02828

Par ASSP du 14/04/2021, il a été constitué la SASU, **SAM SEASON**. Objet : exploitation d'une agence de travail temporaire, prestation de travail temporaire pour tout type de clientèle et tout type de qualification de personnel. Activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi applicable aux entreprises de travail temporaire. Durée : 99 ans. Capital : 75 000 € . Siège : 4 rue de Châtillon, La Rigourdière 35510 CESSON SEVIGNE. Cession d'actions : la cession ou transmission des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les actions sont librement cessibles entre associés. La cession d'actions à un tiers comme au conjoint, ascendant ou descendant des associés, est soumise à l'agrément préalable de la Société pris en assemblée générale statuant aux conditions de quorum et majorités exigées pour les modifications de statuts. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Président : Gilles CAVALLARI, domicilié 4 rue de Châtillon, La Rigourdière 35510 CESSON SEVIGNE. Directeur Général : SAMSIC RH, SAS, La Rigourdière 4 Rue De Chatillon 35510 CESSON-SÉVIGNÉ, 385 052 618 RCS RENNES. Immatriculation au RCS de RENNES.

217J02815

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mars 2021 à Saint-Jacques-de-la-Lande, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- Forme : Société Civile de Construction Vente.
- Dénomination : **AVANT-SCENE**
- Siège social : 1B Rue Louis Braille, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (Ille et Vilaine).
- Capital social : 1000 Euros représentant exclusivement des apports en numéraires.
- Objet : l'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant celui de construire et notamment l'acquisition d'un terrain situé à LORIENT (Morbihan), Rue du Docteur Lettry, ZAC Bodelio, Ilot B2, cadastré section DK numéro 263p; la construction et l'aménagement sur ce terrain, de tous immeubles et la vente en totalité ou par lots, des immeubles construits avant ou après leur achèvement ; accessoirement, la location desdits immeubles en stock, dans l'attente de leur vente ; et, d'une façon générale, toutes opérations quelle que soit leur nature, susceptibles de faciliter la réalisation de l'objet ci-dessus sans lui faire perdre son caractère civil.
- Durée : 15 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
- Gérance : Sandra BLOT domiciliée 1B rue Louis Braille (35136) SAINT JACQUES DE LA LANDE
- Cession de parts : Toutes cessions ou transmissions de parts sont soumises à l'agrément de tous les associés, sauf les cessions entre associés.
- Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
Pour avis

217J02825

VOS ANNONCES PAR MAIL
annoncelegale@7jours.fr
7JOURS

CONSTITUTIONS

CABINET Pannetier Bécel Morlo C P B M

SCI LOCATIS

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 38 bis rue des Colonels Dein
35240 RETIERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RETIERS du 9 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI LOCATIS
Siège social : 38 bis rue des Colonels Dein, 35240 RETIERS
Objet social : la construction, l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et terrains, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social, et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la Société
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance :
Monsieur Alban KLEIN, né le 30 août 1973 à BEZONS, demeurant 38 bis rue des Colonels Dein 35240 RETIERS
Madame Céline KLEIN, née le 1er décembre 1974 à RENNES, demeurant 38 bis rue des Colonels Dein 35240 RETIERS
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis La Gérance

217J02713

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/04/2021, à SAINT-ARMEL, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AKER LOGISTICS
Forme sociale : Société par Actions Simplifiée
Siège social : ZAC des Mottais – 8 rue Bernard Palissy – 35230 SAINT-ARMEL
Objet social : L'entreposage, le stockage, de tout produit, notamment de pièces automobiles, pour le compte d'autres sociétés et pour son propre compte ; toutes activités et opérations relatives au commerce national et international de tous produits manufacturés, naturels et agroalimentaires, soit pour son propre compte, soit en qualité d'intermédiaire, notamment comme commissionnaire, courtier ou agent commercial ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 €uros
Présidence : Société GROUPE EFBE, SARL ayant son siège social à SAINT-ARMEL (35230) – ZAC des Mottais – 8 rue Bernard Palissy – RCS RENNES 480 307 768,
Admission aux assemblées : tout associé peut participer aux décisions collectives
Exercice du droit de vote : Le droit de votre est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix
Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis

217J02752

Vous cherchez un emploi ?

La Région finance votre formation !

Avec PRÉPA et QUALIF,
bénéficiez d'une formation sur-mesure pour apprendre un métier, développer vos compétences ou valoriser votre expérience professionnelle.

25 000 places disponibles partout en Bretagne.

Infos sur bretagne.bzh/formation-emploi

Par acte sous seings privés en date du 25/03/2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **HR MACONNERIE** FORME : Société par actions simplifiée CAPITAL : 5.000 euros SIEGE : 10 Rue de Fremisson 35270 BONNEMAIN OBJET : Tous activités liées à la maçonnerie générale, construction ou rénovation. DUREE : 99 années.ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés. PRESIDENT : Hervé ROBERT – 10 Rue de Fremisson 35270 BONNEMAIN IMMATRICULATION au RCS de SAINT MALO. Pour avis,

217J02737

JURIS DOMUS SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/04/2021 à RENNES (35), il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle, dénommée « **PAMAEL** » au capital de 1.000 € dont le siège social est situé 13 rue des Petits Champs – 35760 SAINT-GREGOIRE, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS et ayant pour objet, tant en France qu'à l'étranger : la prise, la gestion, la vente de participation dans toutes sociétés ; l'exercice de tout mandat de direction ; l'animation de société ; la réalisation de prestations de services ; la gestion de trésorerie ; l'acquisition, la vente et la gestion de tous immeubles.Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix. Clause d'agrément des cessionnaires : Les cessions réalisées par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par une décision collective des associés prise à la majorité renforcée des deux tiers des voix des associés, associé cédant y compris. Président : M. Philippe RUFFAULT demeurant à CHATEAUGIRON (35410) – 2 rue Oiseau MartinFormalités au RCS de RENNES. Pour avis le représentant légal

217J02722

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MORDELLES en date du 09/04/2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MR & MME VINO
Siège social : 30 avenue du Maréchal Leclerc, MORDELLES (35310)
Objet : l'exploitation d'un fonds de commerce de caviste, achat et vente de spiritueux, vins et boissons alcoolisées et non alcoolisées aux particuliers et professionnels ; la prise de participations ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 3 000 euros
Gérance : Astrid CORNILLE et Xavier GUILLOU, demeurant à RENNES (35000) 3 rue du Père Grignion
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis

217J02732

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/04/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : PROCAR CB
Sigle : PROCAR CB
Forme : SAS
Capital social : 1 000 €
Siège social : 1 Bis Rue d'Ouessant BO 96241, 35000 RENNES
Objet social : Travaux de Carrelage,sol pvc,Parquet
Président : M. Mehmet BOZKURT demeurant 20,Rue Louis Boissier, 35000 RENNES
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

217J02764

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **SARL B'KERY** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 16 Mail François Mitterrand 35000 RENNES ; Objet social : Toutes activités de boulangerie – pâtisserie ; Toutes activités de petite restauration à emporter ; L'achat, la production et la vente, notamment à emporter, de produits de type pain, sandwichs, viennoiseries et pâtisseries, de produits comestibles et de petite épicerie et de biens ou produits liés ou dérivés ; Durée : 99 ans ; Capital social : 5.000 euros ; Gérance : Julie BLONDEAU et François ROCUL sis ensemble 58 Quai Saint Cyr 35000 RENNES, Alain CORBIERE sis 14, rue du Louis d'Or 35000 RENNES, sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis,

217J02821

Nicole TRINQUART
Avocat
Immeuble Atlas
121 rue du Temple de Blosne
35136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE

MIC

Société Civile Immobilière au capital de 3 000 €
Siège social : Zone Artisanale de la Bourdonnais - 35520 LA MEZIERE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 15 avril 2021, il a été constitué la société suivante:
Dénomination : MIC
Forme : S.C.I.
Capital : 3 000 € composés exclusivement d'apports en numéraire
Siège social : Zone Artisanale de la Bourdonnais - 35520 LA MEZIERE
Objet : - l'acquisition de tous terrains et biens immobiliers, la construction de bâtiments à usage commercial, professionnel, de bureaux ...,
- l'aménagement, la mise en valeur, la gestion et l'entretien des immeubles sociaux,
- l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles sociaux,
- l'aliénation de la totalité ou d'une partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport.
Gérant : M. Geoffrey LESNE demeurant à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ (35520) 39 rue des Pommiers
Durée : 99 ans
R. C. S. Rennes

217J02827

CONSTITUTIONS

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée **MORVAN CONSULTING** Capital : 1000€ Siège social : 15 Route Visseiche 35130 ARBRISSEL Objet : Conseils et services en informatique (systèmes, logiciels, programmation, formation, etc...), achat/revente de matériel informatique, activités connexes ou liées. Président : MORVAN Mikaël 15 Route Visseiche 35130 ARBRISSEL Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS RENNES Transmission des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

217J01792

Par ASSP le 25/02/2021, il a été constitué la SARL: **TANTINE FOOD**. Capital: 101€. Objet: Préparation de plat cuisiné destine a la vente en livraison et a emporter avec vente de boissons non alcoolisé. Siège: 4 Rue de Logoden, 35132 VEZIN-LE-COQUET. Gérance: KYGOMA Florent,4 Rue de Logoden, 35132 VEZIN-LE-COQUET. KYGOMA TABU BADU Abu-Khalil,19 Mail du Chêne Roux, 35135 CHANTEPIE Durée: 99 ans. Au RCS de RENNES

217J01989

Aux termes d'un ASSP en date du 15/03/2021 à RENNES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : **Soli**. Siège social : 2B Rue Bertrand-Robidou 35000 RENNES. Objet social : L'acquisition, l'administration, la construction, et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Rennes. Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : M HOURTACH Sophie, demeurant 2B Rue Bertrand-Robidou 35000 RENNES. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

217J02085

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SAS
Dénomination : **F3T**
Siège : 1 Rue Du Trégor 35830 BETTON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Capital : 1000 €
Objet : Création, développement et commercialisation d'applications web et mobiles, activité de conseil informatique et technologique, location de véhicules de moins de 3,5 tonnes ; Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Sylvain GUILLOTEL demeurant 1 Rue Du Trégor 35830 BETTON
Directeur Général : La société AUKAIROS, SAS au capital de 1 000 euros, ayant son siège social situé au 14 Rue du Manoir 35235 THORIGNE FOUILLARD, 833 706 781 RCS RENNES, représentée par son Président Monsieur Mael JAFFRELOT

217J02107

Par acte SSP à BAULON du 26/03/2021, il a été constitué une SAS dénommée **THE BREIZH TO BE** / Sigle: TBTB. SIEGE SOCIAL: BAULON (35580) 40 le Plessix. OBJET: Encadrement sportif itinérant en kayak et sport de pagaie, conception et construction d'équipements de sports nautiques en matériaux composites, Commerce de détail de matériel sportif, Edition et vente de livres et périodiques. DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES. CAPITAL: 3 000€. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE: Tout actionnaire est convoqué aux assemblées et chaque action donne droit a une voix. CESSIONS: Librement cessible entre actionnaires uniquement. PRESIDENT: M. Pierre GRIMOUX, demeurant à BAULON (35580) 40 Le Plessix. DIRECTEURS GENERAUX: M. Irvin KERSUZAN, demeurant à REGUINY (56500) Hennebodan. M. Yann LE VAILLANT, demeurant à RENNES (35700) 13 Rue de Locmariaquer.

217J02681

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01/10/2020 à SAINT PERE MARC EN POULET, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : **SLRE** Siège social : 4 Rue des castillons - LAUNAY RIAULT, 35430 ST PERE MARC EN POULET Objet social : La construction, l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration par bail, la cession et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur AUBAULT Samuel et Madame Laurence AUBAULT demeurant ensemble 4 Rue des Castillons - LAUNAY RIAULT, 35430 ST PERE MARC EN POULET Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas / agrément obtenu à l'unanimité des associés Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO. Pour avis La Gérance

217J02181

LE 18/03/2021 a été constitué une SARL **OR. 35 BATIMENT** au capital de 300 euros SIege Social 9 rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE; Objet Social : MACONNERIE Gérant Mr ORHAN Eyup chez Mme ORHAN SERPIL 3 Square de Copenhague 35200 RENNES né le 28/11/1993 à HINIS Turquie. Durée 99 ans RCS RENNES.

217J02248

Par acte SSP du 29/01/2021 il a été constitué une **SARL** dénommée :

CYRILLE BAR

- Nom commercial : CYRILLE BATIMENT AGENCEMENT RENOVATION
- Siège social : 4 enclos mathurin boury 35130 VISSEICHE
- Capital : 2 000€
- Objet : Plomberie, électricité, peinture, agencements, décorations, revêtements soules et durs de sols et murs, import-export et activité annexes et connexes
- Gérant : M. BARBOT Cyrille Maurice Joseph 4 Enclos Mathurin Boury 35130 VISSEICHE.
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

217J02558

MAPP GESTION

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5000€
14 Impasse du Mirliton 35350 LA GOUESNIERE
RCS SAINT-MALO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 avril 2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MAPP GESTION
Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
Au capital de : 5000 €
Siège social : 14 Impasse du Mirliton 35350 LA GOUESNIERE
Objet :Toutes activité de prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics et privés. Toute activité de conseil en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication. Toute activité de coaching personnalisé et toute activité de services de formation.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Malo
Gérance : Mme Hélène Duchêne, demeurant 14 Impasse du Mirliton 35350LA GOUESNIERE
Pour avis

217J02726

Par ASSP du 25/01/2021, il a été constitué une SASU dénommée **EXCELLENCE'S-ZONE**. Sigle : EZ. Siège social : 1 cours John Fitzgerald kennedy 35000 RENNES. Capital : 200 €. Objet :
1) Digitalisation, pilotage au changement, aide aux entreprises et aux particuliers à tester des zones non explorées avec des yeux neuf.
2) Achat, vente,fabrication et montage des technologies de l'information et de la communication
3) Une autre façon de recrutement.
Président: M. KOSSI ADZOGBLE, 1 cours John Fitzgerald kennedy 35000 RENNES.
Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES.

217J02177

Par ASSP en date du 08/04/2021 il a été constitué une EURL dénommée : **IF**. Siège social : 64, avenue George V 35800 DINARD Capital : 500 euros € Objet social : Formation/ Missions en architecture Gérance : M François JENDRON demeurant 64, avenue George V 35800 DINARD Durée : 8 ans ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-MALO.

217J02686

SPECIALITES PORTUGAISES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 43 boulevard Jean Mermoz
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à ST JACQUES DE LA LANDE du 02/04/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL, Dénomination sociale : **SPECIALITES PORTUGAISES**. Siège social : 43 Boulevard Jean Mermoz, 35136 ST JACQUES DE LA LANDE. Objet social : Commerce de détail d'alimentation générale et produits non alimentaires, épicerie. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS, Capital social : 1 000 euros. Gérance : Mme Marie-Cécile FONSECA et M. Jaime-Alexandre INACIO demeurant 2 LE MAFFAY 35890 BOURG DES COMPTES, Immatriculation de la Société au RCS de RENNES.

Pour avis, la gérance

217J02698

Par acte SSP du 07/04/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **CARTIER ASSOCIÉS** Objet social : Aménageur Lotisseur Promoteur Siège social : 24 Rue Pierre Corneille, 35000 RENNES. Capital : 16.000 Durée : 99 ans Président : Mme DERTIER Cecile, demeurant 24 Rue Pierre Corneille, 35000 RENNES Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de RENNES

217J02702

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :DENOMINATION : **CLACS** / FORME : Société civile immobilière / SIEGE SOCIAL : 21 GRANDE RUE DES STUARTS – 35120 DOL DE BRETAGNE / OBJET :- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ;- Le cas échéant l'aliénation de tout ou partie des immeubles au moyen de vente, échange ou apport en société, à condition de respecter le caractère civil de la société ; - L'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires et la conclusion de tout emprunt hypothécaire ou non et à titre exceptionnel le cautionnement hypothécaire des associés /DUREE : 99 ANS / CAPITAL : 1000 euros / GERANCE : M. LEBRUN Jérôme, demeurant 23 Calaudry – 35190 SAINT DOMINEUC ;Mme BROSSAULT Elodie épouse DELAMOTTE, demeurant la Gâterie – 35140 MEZIERES SUR COUESNON. / CESSIONS DE PARTS : soumises à agrément. / IMMATRICULATION : au RCS SAINT MALO. Pour avis,

217J02704

Par acte SSP du 15/03/2021 il a été constitué une **SCI** dénommée :

MAWAYO

- Sigle : mawayo
- Siège social : 25 rue chateaubriand 35300 FOUGERES
- Capital : 6 000€
- Objet : Acquisition, construction, cession et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
- Gérant : M. CROCQ Emmanuel 40 Rue NATIONALE 35300 FOUGERES.
- Co-Gérant : M. FAUVEL Walter 25 Rue CHATEAUBRIAND 35300 FOUGERES.
- Co-Gérant : M. MACE Yoann 15 Place DU THEATRE 35300 FOUGERES.
- Cession des parts sociales : Confère statuts.
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

217J02708

EXPERTISE COMPTABLE
FICAMEX

A.M.G.B.E

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Rue Paul Féval
35340 LA BOUEXIERE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA BOUEXIERE du 01/04/2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : A.M.G.B.E
Siège social : 13 Rue Paul Féval, 35340 LA BOUEXIERE
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Gaël BEAUGEAIS, né le 16/10/1982 à RENNES et demeurant 13 Rue Paul Féval 35340 LA BOUEXIERE
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis La Gérance

217J02705

Avis est donné de la constitution d'une société par acte sous seings privés en date du 08/04/2021 présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **TY KAMARAD**. Siège social : 31, avenue Jules Tricault – 35170 BRUZ. Objet social : L'activité d'investissement immobilier ; L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : Mme Julie CHEVAL, épouse MONREAL, demeurant 31, avenue Jules Tricault – 35170 BRUZ, sans limitation de durée ; M. David MONREAL, demeurant 31, avenue Jules Tricault – 35170 BRUZ, sans limitation de durée ; Mme Amélie LE MOINE épouse LEMAITRE, demeurant 4, rue du Petit Bois – 35410 DOMLOUP, sans limitation de durée ; M. David LEMAITRE demeurant 4, rue du Petit Bois – 35410 DOMLOUP, sans limitation de durée. Cessions de parts : consentement des associés dans tous les cas. RCS : RENNES. Pour avis. La Gérance.

217J02709

Par acte SSP du 09/04/2021, il a été constitué une Société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **SCI XV** Objet social : Acquisition, administration, gestion, location et vente de tous immeubles et biens immobiliers. Siège social : 17 rue Four de Sion, 35390 Grand-Fougeray. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Gérance : E.JAMET, Société à responsabilité limitée au capital de 152000 euros, ayant son siège social 17 rue Four de Sion, 35390 Grand-Fougeray, 897 786 299 RCS de Rennes, M. AUGUSTE Anthony, demeurant 5 L'orgeais, 35580 Guichen Clause d'agrément : Cession libre entre associés, soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Rennes

217J02745

CONSTITUTIONS

CABINET MAGALI RIDEAU
SELARL D'AVOCATS
1 route de Paris - BP 51204
Immeuble Atalis 1
35512 CESSON-SÉVIGNÉ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de statuts en date à CESSON-SEVIGNE du 12 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société Civile de Moyens
DENOMINATION : CGM Chalotais
SIEGE SOCIAL : 5 Rue de la Chalotais - 35510 CESSON-SEVIGNE
OBJET : faciliter l'activité professionnelle de ses membres, par la mise en commun de tous moyens matériels et humains nécessaires ou utiles à l'exercice de leur profession de dermatologue.
DUREE : 99 années
CAPITAL : 2 000 Euros
MONTANT DES APPORTS EN NUMERAIRE : 2 000 Euros
CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers non associés ainsi qu'à des ascendants ou au conjoint de l'un d'eux, qu'avec l'agrément préalable de la société.
GERANCE :
- Madame Nadia GARCON-MICHEL, demeurant à RENNES (35000) – 49 Rue Jean-Marie Duhamel,
- Madame Valérie CANNIEUX, demeurant à CESSON-SEVIGNE (35510) – 39 Rue des Pins.
IMMATRICULATION : RCS de RENNES.

217J02748

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **CB IMMOBILIER**. Siège social : 20 Avenue des Prunus 35270 COMBOURG. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Bogdan CALIN demeurant 20 Avenue des Prunus 35270 COMBOURG, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS SAINT MALO. Pour avis.

217J02751

FERMETURES ET AUTOMATISMES 35
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15.000 euros
Siège social : ZAC d'Orson
26 rue du Passavent
35770 VERN-SUR-SEICHE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à RENNES (35) du 1 avril 2021, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : FERMETURES ET AUTOMATISMES 35
CAPITAL : 15.000 €
SIEGE SOCIAL : ZAC d'Orson, 26 rue du Passavent – 35770 VERN-SUR-SEICHE
OBJET : vente, installation et services après-vente, dépannage et réparation de portes automatiques, portes piétonnes, menuiseries adjacentes ou non aux portes piétonnes, barrières de parking, d'entrepôt, portes de garages, portails, volets roulants, portillons, rideaux métalliques, plots rétractables, de tous systèmes d'accès, lecteurs d'accès, contrôle d'accès, moteurs et automatismes. Motorisation de portes, d'accès ou de tous systèmes permettant l'accès ou la circulation dans les bâtiments, pose, entretien et dépannage.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
GERANTS : Monsieur Sébastien LE FLOC'H et Madame Karine LE FLOC'H, demeurant 9 rue du Claray – 35170 BRUZ.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
La gérance

217J02758

Par ASSP du 14/04/2021, il a été constitué la SASU, **INSTANT**. Objet : fournir des prestations de services portant sur la transmission et la gestion d'informations entre les entreprises, leurs fournisseurs et leurs clients, pour les marchés de l'intérim et, plus généralement, des prestations de services. Durée : 99 ans. Capital : 75 000 € . Siège : 4 rue de Châtillon, La Rigourdière 35510 CESSON SEVIGNE. Cession d'actions : la cession ou transmission des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les actions sont librement cessibles entre associés. La cession d'actions à un tiers comme au conjoint, ascendant ou descendant des associés, est soumise à l'agrément préalable de la Société pris en assemblée générale statuant aux conditions de quorum et majorités exigées pour les modifications de statuts. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Président : Gilles CAVALLARI, domicilié 4 rue de Châtillon, La Rigourdière 35510 CESSON SEVIGNE. Directeur Général : SAMSIC RH, SAS, La Rigourdière 4 Rue De Chatillon 35510 CESSON-SÉVIGNÉ, 385 052 618 RCS RENNES. Immatriculation au RCS de RENNES.

217J02814

CABINET
Pannetier Bécel Morio
CPBM

LEOFELIE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Le Champ du Moulin
35370 BREAL SOUS VITRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BREAL SOUS VITRE du 26 mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : LEOFELIE
Siège social : Le Champ du Moulin, 35370 BREAL SOUS VITRE
Objet social : la construction, l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et terrains, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social, et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la Société
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Rose DAVID, née le 6 octobre 1979 à VITRE, demeurant Le Champ du Moulin 35370 BREAL SOUS VITRE
Monsieur Ludovic FAUCHEUX, né le 12 mars 1976 à VITRE, demeurant Le Champ du Moulin 35370 BREAL SOUS VITRE
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
La Gérance

217J02786

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **SFTT**. Siège social : 30 Rue de Montfort – 35310 BREAL SOUS MONTFORT. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. Durée : 99 ans. Capital social : 500 euros, par apport en numéraire. Gérance : M. Steven EVEILLARD demeurant 30 Rue de Montfort - 35310 BREAL SOUS MONTFORT sans limitation de durée. Cessions de parts : Consentement des associés dans tous les cas. RCS RENNES. Pour avis.

217J02837

Étude de Maîtres VERCOUTÈRE, DEGANO CORDIER et RENOULT
Notaires associés à SAINT-MALO (35400)
15 boulevard de la Tour d'Auvergne

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Géraldine RENOULT, Notaire Associé à SAINT MALO, 15, Boulevard de la Tour d'Auvergne, le 9 avril 2021, a été constituée une société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code civil et ses statuts ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers – Mise à disposition à titre gratuit aux associés de tout ou partie des biens immobiliers détenus par la société.
Dénomination sociale : **RALIGA.**
Siège social : LA VILLE-ES-NONAIS (35430), 28 rue d'Aleth.
Durée : 99 ans
Capital social : CENT QUATRE-VINGT MILLE QUATRE CENTS EUROS (180.400,00 EUR) par apport en numéraire et par apport en nature d'un bien situé à SAINT-MALO (35400), Square Jean Coquelin.
Cession de parts : libres entre associés. Toutes les autres soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision ordinaire. En cas de démembrement des parts la décision d'agrément appartient à l'usufruitier.
Gérant : Madame Vanessa AUBE née TEYSSIER, demeurant à LA VILLE ES NONAIS (35430), 28 rue d'Aleth pour une durée illimitée.
Immatriculation : RCS SAINT-MALO

Pour avis
Le notaire.

217J02802

Jonathan BUTEL
Notaire
5, rue de Rennes - 35850 GEVEZE
02 23 47 12 94 - jonathan.butel@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique du 11/03/2021 reçu par Me Jonathan BUTEL, notaire à GEVEZE (35850), 5 rue de Rennes, a été constituée la société civile immobilière dénommée DM MORDELLES.
Capital : 300,00€ entièrement libéré. Apports en numéraire.
Siège : La Haute Vollerie 35520 LA MEZIERE.
Objet : acquisition, administration, gestion par location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, exceptionnellement l'aliénation de tous biens et droits immobiliers, accessoires, annexe ou complément des biens et droits immobiliers en question au moyen de vente, échange ou apport en société.
Gérance :
DTMC, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, dont le siège est à LA MEZIERE (35520) La Haute Vollerie, représentée par Monsieur Denis TOULOUSE, gérant et associé unique, demeurant à LA MEZIERE (35520) La Haute Vollerie, pour une durée illimitée.
Madame Morgane CHEVALLIER, demeurant à LA MEZIERE (35520) La Haute Vollerie.
Clause d'agrément : Toutes cessions ou transmissions de parts sont soumises à agrément des associés à l'unanimité, sauf cessions ou transmissions entre associés (libres).
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis.
Le Notaire.

217J02812

Par acte SSP du 09/04/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **Savages Training Dinard** Sigle : 1000 Objet social : L'exploitation d'une salle de sport dédiée notamment au crossfit et à la pole dance, à la pratique de tout sport en salle, au développement, à la vente à l'achat de tout appareil, appareillage et accessoires contribuant à l'exercice physique, et au travail physique, à la formation concourant à l'exercice physique à la promotion et au développement de salle de sport dédiée à l'exercice physique, et toute prestation et services aux particuliers et/ou aux entreprises concurrents à la promotion des dites activités.Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières... Siège social : ZAC DE LA MARE 5 RUE DE LA VILLE BIAIS, 35780 La Richardais. Capital : 1.000 € Durée : 99 ans Président : M. JOSSELIN KEVIN, demeurant 5 BIS CHEMIN DE LA GREVE, 35780 La Richardais Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Saint-Malo

217J02798

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **SITEC DECONSTRUCTION** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 12 Rue du Champs Guihoré - Zone Artisanale de Bel Air - 35320 CREVIN ; Objet social : Toutes activités de démolition et de déconstruction en milieu restreint ; Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 10.000 euros ; Gérance : Sont nommés pour une durée indéterminée M. Stéphane CROCQ et Mme Delphine GISLARD épouse CROCQ demeurant tous deux au 5 « La Lande du Moulin » - 35320 CREVIN. RCS : RENNES

217J02779

TRENTE CINQ
NOTAIRES

TRENTE CINQ NOTAIRES
28 rue Alphonse Legault BRUZ (35170)

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Corinne RIMASSON, Notaire associé à BRUZ, en date du 13 avril 2021
Dénomination : **SCI BCBG IMMO.**
Forme : Société civile immobilière.
Objet : Acquisition, vente, gestion, et, plus généralement, exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 302 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toutes opérations sont soumises à l'agrément de la société.
Siège social : 23 rue des Tilleuls, 35320 TRESBOEUF.
Gérants : Monsieur Grégory BELLANGER et Madame Chloé BELLANGER née LEGOUAIS, demeurant 23 rue des Tilleuls, 35320 TRESBOEUF.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

217J02834

ABONNEZ-VOUS !

CONSTITUTIONS

Athéis
experts-comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Grégoire du 15 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL à associé unique
Dénomination sociale : SDG SERVICES CHAUFFAGE-PLOMBERIE
Siège social : 5 Square Amiral André Roux, 35700 RENNES
Objet social : La création et l'exploitation d'un fonds artisanal et commercial de plomberie - chauffage (installation, entretien, dépannage). Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 7 000 €
Gérance : Monsieur Seydou Serge DIALLO, demeurant 5 Square Amiral André Roux 35700 RENNES, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de RENNES. Pour avis, la Gérance

217J02838

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **GYBAMY** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 18 Boulevard P. Dumaine de la Josserie 35740 PACE ; Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toute participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des entreprises ou entités dans lesquelles elle détiendra une participation; Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 10.000 euros par apports en numéraire ; Gérance : Yannick GAUCHARD sis 20 rue de la Madeleine 61300 L'AIGLE sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

217J02842

ACTI-JURIS
Société d'Avocats Conseils
D. LE GUEVEL - A.C. LAINÉ
1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNÉ CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à CESSON SEVIGNE, du 13 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination : EURL MORENO
Siège social : 7 rue des Aulnes 35590 SAINT-GILLES
Objet : travaux de peinture, papiers-peints, décorations, revêtements de sol et de murs, tous travaux d'agencement, ravalement, l'isolation par l'extérieur et la petite maçonnerie
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 10 000 €uros divisés en 1000 parts de 10 €uros de valeur nominale
Gérance : Monsieur Romain MORENO, demeurant à SAINT-AUBIN DU PAVAIL (35410) - 240 La Hazais, a été nommé gérant pour une durée indéterminée
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis,
La gérance

217J02783

ABONNEZ-VOUS !

WWW.7JOURS.FR

EXPERTISE COMPTABLE
FICAMEX

DEMISEL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 3, rue Maquis de Saint-Marcel
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 9/04/2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associée unique (EURL)
Dénomination sociale : DEMISEL
Siège social : 3, rue Maquis de Saint-Marcel 35000 RENNES
Objet social : en France et à l'étranger, la création de bijoux artisanaux "fantaisie", ainsi que la vente de bijoux, créés ou non, de manière directe ou indirecte, notamment par internet ou sites physiques de vente dédiés, ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires à ces premières activités, y compris la fabrication et/ou la vente plus généralement d'articles de maroquinerie ou de joaillerie.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10.000 euros
Gérance : Madame Sabrina, Aurélie, Eliane LEMARECHAL, épouse LE GUELLEC, née le 21 janvier 1980 à RENNES (35), de nationalité française et demeurant ce jour 3, rue Maquis de Saint-Marcel 35000 RENNES.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis La Gérance

217J02805

MODIFICATIONS

GazoTech,SAS au capital de 11564€. Siège social: 16 Esplanade du Champ de Mars 35000 Rennes. 850 817 636 RCS RENNES. Le 23/12/2020 les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 11564€ à 12500€, par voie d'émission de 936 actions ayant chacune une valeur nominale de 1€, par apport en numéraire.Modification au RCS de RENNES.

217J02062

SAS ETHIC SAILING

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : 3 Impasse Frédéric Le Guyader
35400 SAINT-MALO
888 303 286 R.C.S. SAINT MALO

Suivant procès-verbal en date du 6 octobre 2020, par décision de l'assemblée générale extraordinaire, le capital social a été augmenté de 139.000 € pour être porté à la somme de 140.000 €. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Le président.

217J02743

SCI ROCHEREUIL

Société Civile Immobilière
au capital de 15 244,90 €
Siège social : 27, rue de la Donelière
35000 RENNES
619 200 421 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

Suivant décision collective des associés en date du 13 mars 2020, il résulte que :
- la durée de la Société a été prorogée de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, soit jusqu'au 23 avril 2120. En conséquence l'article 5 des statuts a été modifié.
- le siège social de la Société a été transféré de RENNES (35000) – 27, rue de la Donelière à BRUZ (35170) – 40, rue de la Louveterie, à compter du même jour. En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis, le gérant.

217J02820

Etude de Me RIOU
1 Rue de la fontaine
Place Carrick on Shannon
C.S 41747
CESSON-SEVIGNE (35510)

EURL GARAGE JAN

Au capital social de 8000 €
Siège social : 17 rue de Rennes
CESSON-SEVIGNE (35510)
RCS RENNES 389 862 335

CESSION DE PARTS, CHANGEMENT DE GERANT ET EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant acte reçu par Me Yannick RIOU, notaire au sein de la SELARL Yannick RIOU et Typhenn MENGER-BELLEC, notaires à CESSON SEVIGNE, 1 rue de la Fontaine, le 31 mars 2021, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de RENNES, le 2 avril 2021 référence 2021 N 01468.
Monsieur Pascal Armand Louis Arsène JAN, Garagiste, demeurant à CESSON SEVIGNE (35510)7 rue du Champ Paris
Né à RENNES (35000) le 12 janvier 1961.
A cédé à :
La Société dénommée A JAN BUSINESS, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1000 €, dont le siège est à CESSON-SEVIGNE (35510) 17 rue de Rennes identifiée au SIREN sous le numéro 895383529 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, représentée par son gérant associé unique Monsieur Anthony JAN.
Les 500 parts sociales lui appartenant dans la société GARAGE JAN, ayant son siège social 17 rue de Rennes à CESSON-SEVIGNE (35510), immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 389 862 335.
Moyennant le prix de 100.000,00 €,
Entrée en jouissance : 31 mars 2021.
Aux termes d'un assemblée générale de l'EURL GARAGE JAN en date du 31 mars 2021, Monsieur Anthony JAN a été nommé gérant de ladite société, sans limitation de durée à compter du 31 mars 2021, en remplacement de Monsieur Pascal JAN, démissionnaire à cette même date. Aux termes de la même décision, l'objet social de l'EURL GARAGE JAN a été étendu à la location de véhicules.
Les articles 2, 8 et 12 des statuts de la société GARAGE JAN ont été modifiés en conséquence.
Oppositions dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C, en la SELARL Yannick RIOU et Typhenn MENGER-BELLEC, Notaires associés à CESSON SEVIGNE, 1 rue de la Fontaine.
Mention sera faite au RCS de RENNES (35).
Pour Insertion.
Le notaire

217J02739

RAF AUTOMOBILES SARL au capital de 1000 € Siège social : rue de la Perrière PA CONFORTLAND 35520 MELESSE RCS RENNES 807500558. Par décision de l'associé Unique du 01/04/2021, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : location de courte ou de longue durée de véhicules et de voitures, camions, utilitaires - lavage et nettoyage

217J02728

JURIS DOMUS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

« SARL L'ENTRETEMPS. »

Société à Responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 23 rue de la Chalotais
35000 RENNES
RCS RENNES 377 557 814

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 21/09/2020, les associés ont décidé :
- de transférer à effet du même jour le siège social précédemment fixé à RENNES (35000) – 23 rue de la Chalotais à RENNES (35000) – 3 Esplanade Julie-Rose Calvé.
- d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes : l'activité de caviste l'achat et notamment la revente au détail de boissons alcoolisées ou non ; l'acquisition, la vente, la gestion et la location de tous immeubles ; La location de biens immobiliers, meublés ou non, et la fourniture de prestations para-hôtelières.
Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Formalités au RCS de RENNES
Pour avis, le représentant légal

217J02746

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

JEANDINET,

S.A.R.L. capital de 7.622,45 €, La Ville aux Roux -35360 Montauban de Bretagne.
384 332 680 RCS Rennes.

AVIS

En date du 6 avril 2021, l'associé unique a décidé de nommer M. Philippe CRESPEL, demeurant à Montauban de Bretagne (35) – 89 bis rue de Brest et M. Romain CRESPEL, demeurant à Montauban de Bretagne (35) – 29 Montreuil en qualité de co-gérants, et ce à compter du même jour. Pour avis, la gérance

217J02744

SCP BODIN-BERTEL RABRAIS
Notaires associées
Rue Ransbach Baumbach
BP 1 – 35730 PLEURTUIT
Notaires

SCI PATRIMONIUM

Société Civile Immobilière au capital de 1.829,39 €
Siège social : 1 rue de l'Orme, PLESLIN-TRIGAVOU (22490)
348 788 530 RCS SAINT-MALO

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 18 mars 2021, il a été décidé de nommer en qualité de Co-Gérants : Madame Armelle MOREL, née DAGORNE, demeurant à SAINT-BRIAC-SUR-MER (35800), 12 boulevard du Béchet, Madame Servane MOREL demeurant à Bruxelles (Belgique), 4 avenue Wellington, et Monsieur Laurent MOREL, demeurant à SINGAPOUR (Singapour),11 Cove Way appartement, 17-02 098202, tous trois Nouveaux Co-Gérants, en remplacement de Monsieur Jean MOREL Ancien GÉRANT, décédé le 19 juillet 2020. Les fonctions des nouveaux co-gérants ont pris effet le 19 juillet 2020.
L'article 19 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de SAINT-MALO.
Pour avis

217J02747

MAG'RENNES

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Rue du Val
35520 MELESSE
830 141 339 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2020, l'associé unique a pris acte de la démission de la société KPMG SA, Commissaire aux Comptes titulaire, démissionnaire, et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR AVIS
Le Président

217J02770

BCM COSMETIQUE Société par actions simplifiée au capital de 5.393.768,18 euros Siège social : 34, route des Eaux, BP 90137 - 35500 Vitré 562 034 124 RCS Rennes Suivant procès-verbal en date du 6 avril 2021 l'associé unique a nommé Mme Céline GARREAU, demeurant Ferme de Bouviers 61300 Saint-Sulpice-sur-Risle, en qualité de nouveau de Directeur Général.

217J02755

BRETAGNE HABITAT CONSEILS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.000 €
Siège social :
15, rue de la Croix Rouge –
35770 VERN-SUR-SEICHE
480 571 884 R.C.S. Rennes

Suivant DAU du 13/04/2021, (i) la société AKORIEL BRETAGNE, SAS au capital de 300.000 €, siège social : 2, rue Dufrénoy - 75116 PARIS, 889 688 107 RCS PARIS, a été nommée Président en remplacement de M. Philippe CHRISTOPHE, démissionnaire, et (ii) la société STEPHANE LABBE INVESTISSEMENTS, SARL à associé unique au capital de 280.000 €, siège social : 6, allée Charles Le Goffic – 35770 VERN-SUR-SEICHE, 814 849 543 RCS RENNES, a été nommée Directeur Général.

217J02788

MODIFICATIONS

SARL DAVID

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 1 parc des Lizardais
35390 GRAND FOUGERAY
395 151 806 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter de ce jour :
- de transférer le siège social du 1 parc des Lizardais, 35390 GRAND FOUGERAY au 14 Parc des Lizardais 35390 GRAND FOUGERAY, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- de supprimer l'activité « électro-ménager » de son objet social, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis La Gérance

217J02697

SCI D'ARMORIQUE

Société civile immobilière
Au capital de 254 0000 euros
porté à 281 000 euros
Siège social : 113 rue de l'Alma
35000 RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 18 février 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social de 27 000 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.Ancienne mention :Le capital social est fixé à deux cent cinquante quatre mille (254 0000 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent quatre vingt-un mille euros (281 000 euros).
Aux termes d'une délibération en date du 6 mars 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé Monsieur David CARDINAL, demeurant 7 rue de la Haute Chapelle, 35470 BAIN DE BRETAGNE, en qualité de cogérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Bertrand DABIREAU.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis La Gérance

217J02710

L.E.A

SAS au capital de 1 000 €uros
Siège social : 75008 PARIS
11-13 rue de Monceau
880 120 282 R.C.S. PARIS

Par décision de l'associé unique le 08/04/2021, il a été décidé de :
-modifier l'objet social comme suit : « Opérations d'assistance, de conseils, de prestations de services à destination d'entreprises du secteur agro-alimentaire et principalement de ses filiales et participations. Prise par tous moyens de toutes participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés tant civiles que commerciales liées directement ou indirectement aux secteurs de la santé animale et de l'agroalimentaire »
- transférer le siège social au 2 av de Ker Lann - 35170 BRUZ.
- nommer en qualité de président M. Christophe LE BARS demeurant 4 rue de la Haye Guiné 35170 BRUZ, en remplacement de M. Olivier DELAMEA.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera radiée du RCS de Paris et immatriculée au RCS de Rennes

217J02801

CABINET MAGALI RIDEAU
SELARL D'AVOCATS
1 route de Paris - BP 51204
Immeuble Atalis 1
35512 CESSON-SÉVIGNÉ

VENT DE VOYAGE

SARL au capital de 7 650 Euros
Siège social : 3 Rue Saint-Thomas
35400 SAINT-MALO
RCS SAINT-MALO 432 467 777

MODIFICATION DE LA GERANCE

L'associée unique a pris acte le 31 mars 2021 de la démission de Madame Christine DEFRETIN de ses fonctions de gérante à effet du même jour. Mention sera faite aux RCS de SAINT-MALO. Pour avis, la gérance.

217J02794

GREEN DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée
Au capital social de 8.000 euros
Siège social : 26 rue du Passavent
ZAC d'Orson – 35770 VERN-SUR-SEICHE
409 514 932 R.C.S. RENNES

Aux termes d'une décision du 1er avril 2021, Monsieur Sébastien LE FLOC'H, demeurant 9 rue de Claray, 35170 BRUZ, a été nommé co-gérant, pour une durée indéterminée à compter du même jour.
Mention sera faite au R.C.S. de RENNES.
Pour avis
La gérance

217J02767

VERCOUTÈRE, DEGANO, CORDIER et RENOULT
Notaires associés à
SAINT-MALO (35400)
15 boulevard de
la Tour d'Auvergne

Notaires

SCI DE LA PLAGE

Société civile immobiliere
Capital social : 1.524,49 euros
Siège social : Plage de Port Mer
35260 CANCALE
RCS SAINT-MALO n° 390 629 947

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale mixte du 13 avril 2021, La collectivité des associés a, savoir :
- décidé de nommer co-gérant, Monsieur Alan RIETZ, demeurant à CANCALE (35260), Port Mer,1 rue Eugène et Auguste Feyen pour une durée illimitée à compter du 13 avril 2021.
- Décidé de proroger la durée sociale de 49 années de telle sorte que la société prendra fin le 1er avril 2092 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts
Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de SAINT-MALO.
Pour avis Le notaire

217J02806

STRATÉYS
Avocats & Stratégie d'entreprises
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

SCI LANDELLES 12

Société Civile Immobilière au capital social de 555 000 €
Siège social : 2 place du Général Koenig – 35000 RENNES
RCS RENNES 400 372 884

CESSATION DES FONCTIONS DE CO-GERANT, NOMINATION D'UNE CO-GERANTE

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte des associés en date du 22 décembre 2020, les associés ont pris acte de la cessation des fonctions de co-gérant de Monsieur Auguste DUPONT, et ont décidé de nommer, à compter du même jour et pour une durée illimitée :
- Madame Eliane MADRE
Née le 31 janvier 1948 à (35000) RENNES
De nationalité française
Demeurant 2 square du Général Koenig à (35000) RENNES
Pour avis, Les Co-Gérants

217J02795

TEAM GLASS INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 280.000 euros
Siège social : 2, rue Claude Chappe
35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
482 158 573 RCS RENNES

Par décisions de l'associé unique du 30/04/20, il a été décidé :
1) le non-renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire à savoir le Cabinet AUDIT EUROPE EXPERTISE - A2E/CODEX ;
2) le non-renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant à savoir Monsieur Alain LE MAOUT.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis, La Gérance.

217J02810

CAP D'AMBRE VANILLE SASU au capital de 1 000 € Siège social : 49 boulevard Solférino 35000 RENNES RCS RENNES 879 033 553. En date du 01/03/2021, l'associé unique a décidé de :
Transférer le siège social de la société 10 C rue de la Retardais, 35000 RENNES.
Nommer en qualité de Président M. BERRE Marc, demeurant 25 rue Albert Thomas, 35000 RENNES, en remplacement de M. BERRE Fabrice.
Modifications à compter du 01/03/2021.
Mention au RCS RENNES

217J02724

O.M. ISOTECHNIC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 60.000 euros
Siège social : Le Haut Val
35760 SAINT-GREGOIRE
384 010 344 RCS RENNES

Par AGO en date du 01/04/2021, M. Angelo VERISSIMO BRAZ sis 2B, Allée des Alizés 35760 MONTGERMONT a été nommé co-gérant de la Société, sans limitation de durée à compter du 01/04/2021 inclus.
Modification sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis, La Gérance.

217J02809

SARL DAVID

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4.000 euros
Ancien siège social : Les Vallées
35500 CHAMPEAUX
Nouveau siège social : La Tachelais
35500 MONTREUIL-SOUS-PEROUSE
794 621 854 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 01/04/2021 à effet du même jour, 1) le siège social a été transféré du Les Vallées 35500 CHAMPEAUX au La Tachelais 35500 MONTREUIL-SOUS-PEROUSE, et 2) l'activité de marchand de biens a été ajoutée à l'objet social. Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés. RCS RENNES. Pour avis.

217J02831

AYUSHI

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 31 rue du Chemin Vert
35310 CHAVAGNE
817 857 949 R.C.S. RENNES

Aux termes de l'AGM du 30/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social du 31 rue du Chemin Vert - 35310 CHAVAGNE au 12 rue de Montfort - 35137 BEDEE. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de RENNES.

217J02740

EKS STORE, EURL au capital de 1000€, 519 458 244 RCS SAINT MALO. Par PV de l'actionnaire unique du 23.03.2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 23.03.2021, de 16 rue de l'Ecole (22250) TREDIAS, à SAINT MEEN LE GRAND (35290) 6 rue Louison Bobet. il résulte que l'objet social a été modifié à compter du 23.03.2021 comme suit : Vente de cigarette électronique, bar à jus et restauration. En conséquence, l'article 2 et 4 des statuts a été modifié. GERANT : Monsieur Benoît ROCU, demeurant à TREDIAS (22250) 16 rue de l'Ecole. Dépôt GTC de RENNES.

217J02800

POSTERITY CONSEILS

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 47 Cours Du Danube
Apt B31 - 77700 SERRIS
802 238 626 RCS de MEAUX

Par AGE du 29/03/2021, il a été décidé de transférer le siège social au Rue De La Vannerie 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE, à compter du 29/03/2021. Présidence : JOËL DELAVILLE Rue De La Vannerie 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE Radiation au RCS de MEAUX et immatriculation au RCS de RENNES

217J02674

FINANCAE

SARL au capital de 10 000,00 €
26, avenue Henri Fréville
35200 Rennes
799 253 703 RCS Rennes

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 1/3/2021, il a été décidé de transférer le siège social du 26 avenue Henri Fréville, 35200 Rennes au 27, rue de la Parcheminerie, 35000 Rennes.
L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Rennes.
Pour avis.

217J02840

WWW.7JOURS.FR

MODIFICATIONS

lexnot NOTAIRES ASSOCIÉS
www.lexnot-notaires.fr
GENTILHOMME • CHARPENTIER
LATRILLE • BOURGES • BUREAU
GUIHARD • BLOAS
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

SCI SHELTER

SCI au capital de 216 000 €
4 ruelle aux Chapeliers, 35000 RENNES
477 952 410 RCS RENNES

Par acte SSP du 04/03/2021, les associés ont décidé de transférer le siège social 9 chemin des Guillots, 17460 THENAC.
Radiation au RCS de RENNES et immatriculation au RCS de SAINTES.

217J02774

MARMOTTE

Société civile immobilière
au capital de €. 1 936 102.52
Siège Social : 64, rue du Maréchal Foch
78000 - VERSAILLES
340 599 513 RCS VERSAILLES

Aux termes d'une réunion extraordinaire en date du 13 avril 2021 les associés ont décidé de transférer le siège social du 64, rue du Maréchal Foch 78000 – VERSAILLES au 6, rue Lanjuinais à RENNES – 35000 à compter du 13 avril 2021. En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit: Article 4 – SIEGE SOCIAL. Ancienne MENTION : Le siège social est fixé à VERSAILLES (Yvelines) 64 rue du Maréchal Foch. Nouvelle MENTION:Le siège social est fixé au 6, rue Lanjuinais à RENNES - 35000. Le reste de l'article est inchangé. Durée de la sci 99 ans soit jusqu'au 26/03/2086. Objet social: la société a pour objet la propriété, l'administration et l'exploitation de biens immobiliers, leur gestion et plus généralement toutes opérations immobilières, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. La société sera radiée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de VERSAILLES et immatriculée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de RENNES. Pour avis, Le Gérant,

217J02785

annoncelegale@7jours.fr

BEAUSIRE SAS au capital de 10.000 € Siège social : 163 rue de Tolbiac 75013 PARIS RCS PARIS 793 786 633. Par décision de l'associé Unique du 07/04/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 14 rue de la Mairie 35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER à compter du 07/04/2021. Présidence : M BEAUSIRE Quentin demeurant 14 rue de la Mairie 35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de SAINT-MALO.

217J02673

MARCHALION

Société civile immobilière
Au capital de 262 000,00 €
20 B rue Thomas Lemaitre
92000 NANTERRE
R.C.S. NANTERRE 830 861 910

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 mars 2021, la société ayant pour co-gérants Monsieur Nicolas MARCHAL demeurant à NANTERRE (92000) – 6 passage George Hany et Monsieur François MARCHAL demeurant à NANTES (44000) – 2 allée de la Tremperie, a décidé de transférer le siège social au 69 Mail François Mitterrand à RENNES – (35000) à compter du 11 mars 2021. Objet social : La Société a pour objet :
- L'acquisition par tous moyens de tous immeubles, terrains ou droits immobiliers, la prise de participation dans toutes sociétés constituées ou à constituer ayant un objet civil ;
- La vente desdits immeubles ;
- La propriété, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, terrains et biens immobiliers ;
- la conclusion de tous emprunts destinés à financer l'acquisition, la restauration, l'entretien, la réparation ou l'amélioration desdits biens ;

Et généralement, toutes opérations civiles ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social défini ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptible d'en favoriser le développement ou la réalisation, pour autant que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée : 99 ans. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Modification au RCS de NANTERRE. Nouvelle immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis.

217J02839

SG Notaires
Saint-Germain — Rennes
Paul Scouarnec
Emmanuel Gours
Notaires
12 rue des Francs Bourgeois
35000 RENNES
02 99 63 47 47
sg-notaires.fr

DANDACHI HOLDING COMPANY

société civile au capital de 1600 €
5 rue de Cintré 35590 L'HERMITAGE
RCS RENNES 493 163 257

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision d'assemblée générale en date du 9 avril 2021, il a été décidé de transférer le siège social du 2 rue de Brocéliande 35000 RENNES au 5 rue de Cintré 35590 L'HERMITAGE à compter du 9 avril 2021.
L'article 5 des statuts été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis.

217J02818

BACKPACK SPIRIT

Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 1 carrefour Jouaust
35000 RENNES
852 382 779 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 01.04.21, le Président de la SASU BACKPACK SPIRIT, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 1 carrefour Jouaust, 35000 RENNES au 8 rue du Landrel, 35135 CHANTEPIE à compter du 01.04.21 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, le Président

217J02736

KOBEDI

SAS au capital de 500 €
Siège social : 166 Bd Charles De Gaulle
92700 COLOMBES
Nanterre RCS de NANTERRE

Par AGE du 07/03/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 54 Boulevard Jean Mermoz 35136 ST JACQUES DE LA LANDE et d'effectuer les modifications suivantes à compter de ce même jour :
- Changement de présidence: Mr Sekou KOUYATE est désigné comme président pour une durée indéterminée. - MME Housseinatou DIALLO décide de céder ses 100 parts sociales au bénéfice de Mr Sékou KOUYATE à compter de ce jour.

Présidence : Housseinatou DIALLO 166 Bd Charles De Gaulle 92700 COLOMBES
Radiation au RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS de RENNES

217J02787

7JOURS
PETITES AFFICHES DE BRETAGNE
7jours.fr
Abonnez-vous
À chacun sa formule
couplage magazine
+ site internet
« Découverte » / 6 mois
30 € TTC
Gagnez du temps !
ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
sur 7jours.fr
Et recevez la newsletter
chaque semaine
Paiement sécurisé
PAIEMENT SÉCURISÉ
« Classique » / 12 mois
55 € TTC
« Fidélité » / 24 mois
99 € TTC
LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS
WWW.7JOURS.FR

DISSOLUTIONS

LA FINANCIERE BRICOISE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 120 000 euros
Siège social :
Le bois de la motte
35460 MAEN ROCH
Siège de liquidation :
Le bois de la motte
35 460 MAEN ROCH
493 267 413 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision en date du 31 Mars 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Mars 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Bertrand DELARRE, demeurant Le bois de la motte 35460 MAEN ROCH, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Le bois de la motte 35460 MAEN ROCH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

217J02811

ABONNEZ-VOUS !

AVIS DE DISSOLUTION

LE CELLIER DES LONGCHAMPS SARL en liquidation au capital de 6 555,30 euros Siège social : Route de Fougères Centre Cial les Longchamps 35700 RENNES (Ille et Vilaine) 329 339 063 RCS RENNES D'un PV d'AGE du 31 mars 2021, la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31 mars 2021 suivie de sa mise en liquidation amiable. A été nommée comme liquidateur : Madame Marie-Christine TRUFFAUT, demeurant 28 rue Laënnec 35340 LIFFRE, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : 28 rue Laënnec 35340 LIFFRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES. Pour avis, le liquidateur

217J02817

SOCIETE DE TRANSPORT CRON - S.T.C SARL au capital de 9000 € Siège social : 75 rue de Saint Malo 35111 LA FRESNAIS RCS SAINT-MALO 522 945 245. Par décision de l'associé Unique du 25/03/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 25/03/2021, il a été nommé liquidateur(s) Mme SAPIN Soizic demeurant au 75 rue de Saint-Malo 35111 LA FRESNAIS et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de SAINT-MALO.

217J02659

DISSOLUTIONS

COGEDIS
L'expertise comptable

HARDY LE POMEREL Société civile d'exploitation agricole HARDY LE POMMEREL Société civile d'exploitation agricole Au capital de 246 000 euros Le Pommerel 35520 MELESSE RCS 522 217 555 AVIS DE DISSOLUTION Par décisions extraordinaires en date du 15/4/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la SCEA HARDY LE POMMEREL à compter du 30/4/2021 et ont nommé en qualité de liquidateur : Monsieur Hardy demeurant Le Pommerel 35520 MELESSE. Toute correspondance est à effectuer à l'adresse suivante : LE POMMEREL 35520 MELESSE Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes. Pour avis, Le liquidateur

217J02668

HOME SOLUTIONS

Société a responsabilité limitée en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 Rue du Danube
35160 MONTFORT SUR MEU
Siège de liquidation : 14 Rue du Danube
35160 MONTFORT SUR MEU
R.C.S. RENNES 827 499 799

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société HOME SOLUTIONS.
L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur Mme Angélique HERVIEU, demeurant au 14 rue du Danube à Montfort-sur-Meu (35160), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au au 14 rue du Danube à Montfort-sur-Meu (35160), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Rennes.
Mention sera faite au RCS de Rennes.

Pour avis

217J02773

SARL H. RIGAUD HOLDING au capital de 1 000 €. Siège social : 3 rue Marcel Sembat 35000 RENNES - RCS RENNES 840591648. Par décision de l'associé Unique du 12/04/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, il a été nommé liquidateur M RIGAUD Hervé demeurant au 3 rue Marcel Sembat 35000 RENNES et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de RENNES

217J02734

DRUBEN

Société en nom collectif
En liquidation au capital de 10 000 €
Siège social : Centre commercial La Forge
35760 SAINT GREGOIRE
489 089 466 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mars 2021, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée, à compter de ce jour. Elle a nommé comme liquidatrice, Madame Maryse BENIS, demeurant à SAINT GREGOIRE (35760), 5 rue Du Moulin d'Olivet, à compter de ce même jour, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du Liquidateur à SAINT GREGOIRE (35760), 5 rue Du Moulin d'Olivet. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au registre du Commerce et des Sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

217J02772

SARL HL IMAGE

Au capital de 7 500 €
Siège Social : Rue des Iles Kerguelen – Bât F
35762 SAINT GREGOIRE CEDEX
R.C.S. RENNES 444.459.481

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des décisions en date du 31 décembre 2020, la collectivité des associés a décidé :
- La dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.
- La nomination comme liquidateur : la SARL BELLEVILLE IMMO, 50 Chemin de la Rebunière 35760 MONTGERMONT – RCS 510.607.682, représentée par Monsieur Michel HERVO
- De conférer tous pouvoirs au liquidateur en vue d'établir les formalités qui résultent des présentes décisions.
- Le siège de la liquidation est fixé rue des Iles Kerguelen – 35760 SAINT GREGOIRE
Le liquidateur

217J02718

LE MAIL RONSARD

SCCV au capital de 1000 €
Siège social : 7 Rue d'Orléans
35000 RENNES
481 163 699 RCS Rennes

Suivant décision de l'assemblée Générale extraordinaire du 29/12/2020, il a été décidé la dissolution de la société à compter du 31/12/2020. A été nommé liquidateur M. Jean-Paul GUILLOTIN, domicilié 7 Rue d'Orléans à RENNES Le siège de la liquidation est fixe au 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes. Le Liquidateur

217J02803

LHERBIER AVOCAT RENNES
www.sylvie-lherbier.fr

SARL COM BY STEP

Capital 2 000 €
36bis, rue des Cornillières - 35410
CHATEAUGIRON
RCS RENNES 801 023 797

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du procès-verbal d'une A.G.E. du 09 AVRIL 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société COM BY STEP.
L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur Madame Stéphanie GESLIN, demeurant au 36bis, rue des Cornillières, 35410 CHATEAUGIRON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 36bis, rue des Cornillières à CHATEAUGIRON, 35410, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée ; ainsi qu' actes et documents relatifs à la liquidation, notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation et toute mention seront effectués au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis, la Gérance,

217J02784

LIQUIDATIONS

LE MAIL RONSARD

Société en cours de liquidation
SCCV au capital de 1000 €
Siège social : 7 Rue d'Orléans
35000 RENNES
481 163 699 RCS Rennes

Suivant l'assemblée générale ordinaire en date du 27/02/2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Rennes. Le Liquidateur

217J02804

LIQUIDATIONS

SARL HL IMAGE

Au capital de 7 500 €
Siège Social : Rue des Iles Kerguelen – Bât F
35762 SAINT GREGOIRE CEDEX
R.C.S. RENNES 444.459.481

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes des décisions en date du 31 décembre 2020, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat au liquidateur, et prononcé la clôture de liquidation. Après avoir entendu le rapport du liquidateur, elle a approuvé les comptes de liquidation et donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Le liquidateur

217J02719

Etude de Me RIOU
1 Rue de la fontaine
Place Carrick on Shannon
C.S 41747
CESSON-SEVIGNE (35510)

S.C.I. ROGO

Société Civile Immobilière
au capital de 251.400 €
Siège social : THORIGNE FOUILLARD (35235)
10, Rue Edith Piaf
SIREN : 449 779 404 RCS de RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 Mars 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 20 Mars 2021.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis

217J02730

WWW.7JOURS.FR

LE KIOSQUE BRETON

Société par actions simplifiée à associé unique
en liquidation au capital de 30.000 €
Siège social : 33 rue conrois 35000 RENNES
792 293 342 R.C.S. RENNES

Suivant procès-verbal en date du 12 avril 2021, l'assemblée générale ordinaire a :
- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : M. BRIANTAIS Jean-Jacques.
- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 12 avril 2021.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Le liquidateur.

217J02741

LOCATION-GERANCE

OFFICE NOTARIAL
JANZE - PIRÉ - CHANCÉ
Mes ANDRÉ, BRANELLEC, PELTIER-CHARRON
Tel : 02 99 47 00 62

RESILIATION DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte reçu par Maître Florent BRANELLEC, Notaire à JANZE, en date du 29 mars 2021, la location gérance du fonds artisanal de menuiserie générale bois alu pvc et mixte, placo-plâtre, fermeture, charpente, agencements, cuisine, serrurerie, vitrerie sis à JANZE (35150), 40 Boulevard Cahours, connu sous le nom commercial « MENUISERIE MULONNIERE », consentie aux termes d'un acte sous seings privé à JANZE le 5 octobre 1999 par :
Monsieur Jean-Luc Marie **MULONNIERE**, Artisan menuisier, époux de Madame Patricia Marie Henriette **FESSELIER**, demeurant à JANZE (35150) 11 Bis boulevard Cahours Né à RENNES (35000), le 14 août 1960.
A la Société **MENUISERIE MULONNIERE**, SARL au capital de 8000€, dont le siège est à JANZE (35150), 40 Boulevard Cahours, et immatriculée au RCS de RENNES sous le n°424 621 514 a été résiliée purement et simplement à compter du 29 mars 2021, et ce, sans indemnité de part et d'autre.
Pour insertion Le notaire.

217J02778

RÉGIMES MATRIMONIAUX

Notaires
Etude de Mes DELPERIER
Notaires associés à RENNES
7, rue Victor Hugo

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

" Monsieur **ROUXEL** Pierre Yves, Docteur en médecine, né à AIN TEMOUCHENT (ALGERIE), le 17 octobre 1941 et Madame **LE BRUN DURAND** Michelle Louise Angèle Marie, sans profession, née à VITRE (35500), le 08 janvier 1943, demeurant ensemble à RENNES (35700), 2 rue Anatole Le Braz, mariés à la Mairie de RENNES (35000), le 10 février 1967, initialement sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, mais ayant adopté le régime de la communauté universelle, aux termes de leur contrat de changement de régime matrimonial reçu par Me LEDAN, notaire à PLOUBALAY, le 07 février 2008, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial, en procédant à la suppression de la clause d'attribution intégrale au survivant initialement prévue. L'acte a été reçu par Me Eric DELPERIER, notaire à RENNES CEDEX, le 8 avril 2021. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Eric DELPERIER, notaire à RENNES CEDEX, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Eric DELPERIER "

217J02696

SCP Jérôme et
Marie-Pascale NICOLAZO
Notaires, 11 place d'Haigerloch
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Marie-Pascale NICOLAZO Notaire à NOYAL SUR VILAINE le 13 avril 2021, Monsieur Joël, Jean, Gabriel RAISON né à CHELUN (35640) le 13 avril 1959 et Madame Maryvonne, Jeanine, Pierrette, Céline CHERUAULT née à CHATEAUBRIANT (44110), le 30 juillet 1960, demeurant ensemble à BRECE (35530) 13 rue La Cossaudière, mariés à CHELUN (35640) le 12 avril 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil, avec clause d'attribution intégrale au profit du survivant. Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis, le notaire.

217J02782

ABONNEZ-VOUS !

ENVOI EN POSSESSION

Etude de Maîtres François Marie BIENVENÜE et Virginie LORET
Notaires associés à ROMILLÉ
31Bis rue de Galerne

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 octobre 1996, Madame Armandine Joséphine Marcelle **GRENEU**, en son vivant Retraitée, demeurant à RENNES (35000)EHPAD "Raymond THOMAS" 10 avenue Winston Churchill, née à RENNES (35000), le 23 mai 1926, veuve de Monsieur André **ROUMET** et non remariée décédée à RENNES (35000) (FRANCE), le 3 février 2021, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Virginie LORET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée "François Marie BIENVENÜE et Virginie LORET, Notaires Associés ", titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à ROMILLÉ (Ille et Vilaine), 31 Bis, rue de Galerne, référence CRPCEN : 35140 le 9 avril 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire dépositaire du testament chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

217J02757

SAS NOT@ZUR
Office Notarial
1373, avenue de Provence
83600 Fréjus

Article 1007 du Code Civil Article 1378-1 du Code de procédure civile Loi n° 2016 -1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17/03/2013, Mme Gisèle MACE, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-MALO (35400) 20 rue des Tintiaux, née à PARIS 14ème arrondissement (75014), le 14 décembre 1925, veuve de Monsieur Raymond Fernand Joseph DENIS et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à SAINT MALO (35400) le 09/12/2020 a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Xavier GHIO, Notaire à FREJUS (83600) SAS NOT@ZUR - 1373 avenue de Provence, le 12/02/2021, suivi d'un acte complémentaire au procès-verbal de description et dépôt de testament contenant contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Me Xavier GHIO, le 06/04/2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Philippe DEGANO, Notaire à SAINT MALO (35400) 15, boulevard de la Tour d'Auvergne, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT MALO de l'expédition de l'acte complémentaire au procès-verbal de description et dépôt de testament d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis, le Notaire.

217J02823

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 mars 2014, Monsieur Claude Marie Louis **COURTOIS**, en son vivant prêtre en retraite, demeurant à SAINT-MALO (35400) 8 boulevard des Déportés. Né à VERSAILLES (78000), le 18 octobre 1927. Décédé à SAINT-MALO (35400) (FRANCE), le 15 janvier 2021. A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean DUPONT-CARIOT, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée « Jean DUPONT-CARIOT et Associés » titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de PARIS (8ème), 5, avenue de Messine, le 14 avril 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean DUPONT-CARIOT, notaire à PARIS, référence CRPCEN : 75084, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

217J02830

annoncelegale@7jours.fr

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. GUIHARD Pierre**, né le 24/01/1949 décédé le 21/08/2017 à RENNES (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358067200/BS.

21100740

ABONNEZ-VOUS !
7JOURS
PETITES AFFICHES DE BRETAGNE
www.7jours.fr

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme ZIME Armelle - Lydvine**, née le 09/09/1980 décédée le 21/04/2018 à RENNES (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358067141/BS.

21100736

SUCCESSION

Par décision du TJ de RENNES en date du 30/03/2021 le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme AUBRAY Isabelle**, née le 28/12/1951 décédée le 04/09/2018 à RENNES (35). Réf. 0358069557/BS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21100745

SUCCESSION

Par décision du TJ de RENNES en date du 30/03/2021 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme BELLAVOIR Laurence**, née le 13/07/1966 décédée le 07/08/2020 à RENNES (35). Réf. 0358069570/BS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21100747

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. GUIOMAR Didier**, né le 29/08/1959 décédé le 20/05/2019 à RENNES (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358066870/BS.

21100739

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. BLANCHARD Hervé**, né le 05/03/1938 décédé le 23/09/2019 à ETRELLES (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358066661/BS.

21100735

SUCCESSION

Par décision du TJ de RENNES en date du 16/03/2021 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **M. MARCHAND Michel**, né le 26/05/1947 décédé le 14/04/2020 à VITRE (35). Réf. 0358069589. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21100750

SUCCESSION

Par décision du TJ de RENNES en date du 16/03/2021 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme JARNOT Bernadette**, née le 02/03/1925 décédée le 17/02/2016 à ST GILLES (35). Réf. 0358069594/BS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21100751

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. CARBOU Fabrice**, né le 26/06/1971 décédé le 02/09/2019 à RENNES (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358067182/BS.

21100733

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. PATILLOT Jacques**, né le 26/11/1955 décédé le 31/12/2016 à RENNES (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358067151/BS.

21100738

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. ROUGIER Eric**, né le 02/04/1964 décédé le 09/06/2018 à CHANTEPIE (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358066806/BS.

21100737

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

09-04-2021 - Vendeur : A BRUNO OTO - Acheteur : AUTO LIFE 35
Activité : Exploitation d'une casse automobile agréée; achat, vente et reprise de tous véhicules; dépôt-vente de véhicules; activité de démolition de tous véhicules; enlèvement d'épaves; entretien et réparation de tous véhicules; activité de conseil, mandataire. Prix : 140.000 €. Adresse : 17 Rue de la Guymauvière 35400 SAINT-MALO. Oppositions : Me LE ROUILLE 9 Rue de Toulouse 35400 Saint-Malo

11-04-2021 - Vendeur : BALM - Acheteur : MAISON FRAUDIN
Activité : Restaurant, bar et commerce de vin. Prix : 56.000 €. Adresse : 14 Rue Alphonse Milon 35760 SAINT-GRÉGOIRE. Oppositions : Maître Pauline COLLIN 4 Mail François Mitterrand 35000 RENNES

02-04-2021 - Vendeur : PICHOT ALAIN AMAND DOMINIQUE
Acheteur : GARAGE AUTOMOBILES PICHOT
Activité : Garage mécanique (à l'exclusion de l'activité de vente de véhicules neufs et d'occasions). Prix : 80 000 €. Adresse : LA BOUËXIERE (35340), 7, rue de Fougères. Oppositions : En l'étude de Me GUIMONT, notaire à LIFFRE (35340), 4, avenue de la Forêt.

09-04-2021 - Vendeur : MACEJAN - Acheteur : ROBERT
Activité : Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, snacking, épicerie, vente de pizzas à emporter. Prix : 142.000 €. Adresse : 2 Rue du 15 Janvier 1872 35600 SAINTE-MARIE. Oppositions : en l'étude Me CAROFF 2 Rue des Douves 35600 REDON

COMMUNIQUÉ

Biofioul

Certains voudraient tout interdire.
D'autres apportent des solutions.

LE BIOFIOUL, L'ÉNERGIE DES TERRITOIRES POUR VOTRE CHAUFFAGE

Vous êtes chauffé au fioul domestique et vous entendez dire que cette énergie serait bientôt interdite. Que les 10 millions de Français aujourd'hui chauffés au fioul devraient changer d'énergie dès 2022, quoi qu'il leur en coûte.
La réalité du projet de décret gouvernemental est heureusement bien différente : tant que durera votre chaudière actuelle, vous pourrez continuer à l'entretenir, continuer à la faire réparer si besoin, et continuer à utiliser le même fioul qu'aujourd'hui.

Parallèlement, les professionnels développent votre énergie de chauffage de demain :

LE BIOFIOUL, UN BIOCOMBUSTIBLE À BASE DE COLZA PRODUIT PAR NOS AGRICULTEURS EN FRANCE.

- **Le biofioul F30 alimentera toutes les chaudières neuves installées à partir de 2022.**
- **Vous pourrez, si vous le souhaitez, utiliser ce biofioul F30 dans votre chaudière actuelle*.**

* En adaptant le brûleur, selon certaines conditions techniques en fonction de votre matériel.

Toutes les informations sur www.biofioul.info

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GROUPE GIBOIRE

Le Groupe Giboire
révèle les saveurs rennaises

COMMERCE DE BOUCHE :
DÉCOUVREZ NOTRE DERNIÈRE INSTALLATION

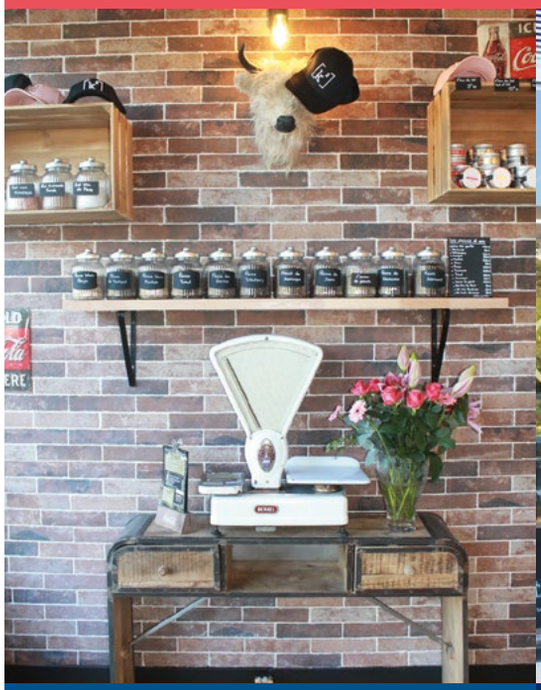

BEEF@STORE

Cave à viandes et fromages, épicerie fine
39 rue du Puits Mauger - Rennes

Restaurants, traiteurs, chocolateries, caves à vin, cafés ou épiceries fines...
ILS SONT NOMBREUX À NOUS FAIRE CONFIANCE :

Gaspartine
CHAUFFE Maurice
CIAO BELLA Pâtes Salades Cafés
LA CALE AUX ÉPICES 1915 Paimpol Comptoir de négoce
deNeuville Chocolat français
COPPA Pizza Fresca & Veloce
Yves Thuriès Chocolatier Récoltant
Le Vieil Inventaire Cave Jeunes
Le Panier Vert Fraîchement cuisiné, simplement bon
Les invisibles Café-cantine raisonné
Teraï Café

Giboire Commerce ▪ 02 23 42 43 44 ▪ giboire.com